

En 20 ans, une véritable révolution s'est produite au Québec. Une révolution marquée par trois étapes.

Au début, se sont constitués, dans les entreprises et les organismes massivement anglophones, des services de traduction française. Graduellement, ces services se sont donné une méthode de travail. C'était l'étape de la professionnalisation de la traduction.

Puis vint la terminologie. En un temps exceptionnellement bref — fin des années soixante, début des années quatre-vingts —, une profession s'est constituée. Grâce à elle, non seulement les traducteurs, mais tous ceux qui ont à communiquer par le langage ont commencé à se mettre sur la même longueur d'onde en employant, de plus en plus, les termes techniques et scientifiques les plus répandus dans le monde francophone.

Aujourd'hui, c'est le début de la troisième étape, celle de la diffusion massive de l'information langagière. En vingt ans, les résistances contre l'emploi du français technique et scientifique se sont estompées. La peur des mots a été vaincue et voilà que trois professions langagières — la traduction, la terminologie, l'interprétation — occupent avec dynamisme la scène des communications, sous l'égide de la Société des traducteurs du Québec. Dans le présent cahier, la STQ fait le point de la situation.



Les «langagiers», comme on appelle de plus en plus les traducteurs, terminologues et rédacteurs, sont devenus, au fil des années, de véritables professionnels de la communication. Leur rôle est de proposer à leur client le meilleur moyen de se faire comprendre. Ce travail est particulièrement délicat quand on connaît les passions que ne manquent pas de provoquer les questions de mots. C'est pourquoi les langagiers, dans leurs discussions avec leurs clients, se sont astreints à une obligation que partagent d'ailleurs toutes les professions: le respect d'autrui.

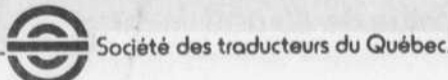
Coordonnateur de la publication: Pierre Marchand
Directrice du financement et de la publicité: Nycole Bélanger
Directeur de la rédaction: Paul A. Horguelin
Photographies: Nelson Carry
Mise en pages: Beauchesne, Cayer + Associés

Ont également collaboré à la publication du cahier: Ghislaine Daoust, Clive Meredith, Paul Morisset, Josée Ouellet-Simard, Marcel Paré et Bernard de Vienne.

Fiche d'identité de la STQ

Année de fondation: 1940
Effectif: près de 1 500 membres, dont 860 agréés et 690 adhérents
Composition: 1385 traducteurs, 90 terminologues, 25 interprètes de conférence
Section géographique: Québec
Voies d'entrée: examens d'admission et d'agrément, 1010, rue Sainte-Catherine ouest, Bureau 340, Montréal (Québec), H3B 1G1
Adresse:
Numéro de téléphone: (514) 861-1783

Conseil d'administration pour 1981-1982: Pierre Marchand (président), Christiane Jansen (première vice-présidente), Ghislaine Daoust (deuxième vice-présidente), Mary E.C. Coppin (trésorière), Jacques Robert (secrétaire général), Gérard Coupal (président de la section des terminologues), Gisèle Foucault, Betty Howell, Eliane Orléans-Gerstein (présidente de la section des interprètes de conférence), Josée Ouellet-Simard, Hung Tran, Anne Trindall et Irène V.-Spilka.



La traduction, une profession

par Nada Kerpan

Nada Kerpan est chef terminologue chez Bell Canada. Pendant deux ans, elle a assumé la présidence de la STQ. Elle est membre de la Commission de terminologie de l'Office de la langue française.

En 1976, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture adoptait ce qu'on peut nommer le manifeste de la traduction: la Recommandation sur la protection juridique des traducteurs et des traductions et sur les moyens pratiques d'améliorer la condition des traducteurs. Les 143 États membres de l'Unesco affirmaient ainsi le caractère professionnel de la traduction et son rôle primordial à l'ère des communications modernes.

La traduction, on le sait, a été de tous les temps et est de tous les pays. Elle est même de tous les domaines. Technique ou scientifique, générale ou littéraire, elle intervient dans toutes les sphères de l'activité humaine. Elle est aussi de tous les milieux. Particuliers, entreprises, gouvernements, organismes — tous y

ont recours à des degrés divers. Aucune équivoque sur son importance et son intensité actuelles! Innovations et progrès techniques, communications ultra-rapides et planétaires, création de nombreux organismes multinationaux et internationaux — tels les Nations Unies et le Marché commun —, voilà autant de phénomènes à l'origine de ce qu'on pourrait appeler l'explosion de la traduction. Sans compter l'affirmation des nationalismes et, du même coup, celle des langues nationales. Et pourtant, la traduction est connue, mais non reconnue, et demeure méconnue. Et, qui plus est, on en croit en est la portée? Quels en sont les effets? Quelles exigences sont les siennes en matière de formation ou de pratique? Son

De la tour de Babel au village planétaire

par Paul A. Horguelin

Paul A. Horguelin est professeur de traduction à l'Université de Montréal. Il a été président du Conseil des traducteurs et interprètes du Canada.

Il a fallu qu'une panne plonge brusquement le territoire du Québec dans l'obscurité, il y a quelques années, pour que les Québécois réalisent à quel point ils étaient tributaires de l'électricité. Plus récemment, la crise du pétrole a suscité une semblable prise de conscience dans le monde occidental. Mais a-t-on déjà songé que si l'on effaçait de l'histoire du monde toute activité de traduction, l'humanité se retrouverait à l'âge des cavernes?

C'est en effet grâce aux traducteurs et aux interprètes qu'au cours des siècles ont pu être communiquées — de peuple à peuple et de civilisation à civilisation — des religions, des philosophies, des littératures, des découvertes scientifiques, bref, l'héritage cumulatif des connaissances humaines.

Rappelons quelques faits. La propagation des religions n'a été possible que par le truchement de la traduction. Si l'on prend l'exemple du christianisme, son expansion est jalonnée par de nouvelles versions de la Bible: hébraïque, grecque, latine, puis en langues européennes, africaines, asiatiques... Aucune oeuvre au monde n'a été autant traduite et retraduite (elle existe actuellement en plus de 1 500 langues et dialectes), et cette activité de traduction se poursuit de nos jours, occupant quelque 3 000 traducteurs professionnels.

Les profondes transformations qui ont marqué la société française à la fin du XVIIIe siècle, et se sont bientôt répercutées dans toute l'Europe, trouvent leur origine dans la diffusion des «idées nouvelles», inspirées en grande partie par les philosophes et économistes anglais. Or, c'est par la traduction que le siècle des Lumières a découvert le monde anglo-saxon. Peut-être est-il significatif aussi que les écrits de Karl Marx figurent au second rang (après la Bible) des oeuvres

les plus traduites dans le monde.

«La traduction a, en règle générale, précédé la création littéraire autonome, elle a été la grande accoucheuse des littératures.» Cette constatation s'applique aussi bien à la Rome antique qu'à l'Angleterre de Chaucer ou à la France de la Renaissance. Dans la plupart des pays, en effet, c'est en traduisant ou en imitant que les écrivains ont d'abord exercé leur plume avant d'enrichir leur littérature nationale par des oeuvres de leur cru. Et c'est ensuite grâce à la traduction que les oeuvres originales ont vu s'étendre, dans le temps et dans l'espace, leur aire de diffusion: sans les traducteurs, nous ne connaîtrions ni Homère ni Ibsen. Le pourcentage des oeuvres traduites par rapport à la création d'oeuvres originales est encore appréciable à notre époque: pour l'ensemble des pays membres de l'UNESCO, il s'établit à 39% (22,5% pour le Canada).

En même temps, la traduction a contribué à l'enrichissement des langues, apport que l'on sous-estime généralement. Il est reconnu, par exemple, que la traduction de la Bible par Luther constitue un fait marquant dans la formation de la langue allemande, et il a été prouvé que les traducteurs occupent une place de choix parmi les artisans du français classique.

Le rôle de la traduction dans le domaine technique et scientifique est sans doute plus évident. Depuis les mathématiciens grecs jusqu'aux savants atomistes, toutes les découvertes et inventions sont devenues le bien commun de l'humanité grâce aux «médiauteurs» que sont les traducteurs et les interprètes. Peut-on imaginer, de nos jours, une conférence internationale sans interprétation, un Marché commun sans traduction? Si les progrès de la science et de la technique, no-

tamment dans le secteur des transports et des télécommunications, ont rendu possible l'avènement du «village planétaire», ces progrès eux-mêmes ont été conditionnés, ou du moins accélérés, par la suppression de la barrière des langues.

Et c'est ainsi que «le monde moderne apparaît comme une immense machine à traduire». Selon les recensements de l'UNESCO, quelque cent cinquante ouvrages traduits sont publiés chaque jour dans le monde. Cette somme, déjà considérable, n'est pourtant qu'une fraction des textes de tout genre qui, quotidiennement, passent (traduire = faire passer) d'une langue dans une autre. La diversité des domaines apparaît dans la classification des genres de traduction: religieuse, littéraire et poétique, théâtrale, lyrique et radiophonique, cinématographique (doublage et sous-titrage), journalistique, commerciale, technique et scientifique, juridique, diplomatique et administrative... sans parler de l'interprétation et des conférences.

On pourrait évidemment tenter une évaluation quantitative de cette activité à l'échelle internationale — totaliser des millions ou des milliards de mots, recenser des dizaines de milliers de traducteurs, chiffrer l'apport économique de la traduction, établir le pourcentage affecté à ce poste dans le budget des grands organismes ou des États. Serait-ce bien utile? Ne vaut-il pas mieux considérer l'autre plateau de la balance, c'est-à-dire ce que l'humanité doit à la traduction? Comme le rappelle un historien québécois, «les traducteurs ont la responsabilité d'aider les hommes à mettre en commun leurs connaissances, leurs expériences, leurs découvertes, leurs espoirs, leurs épreuves, leurs définitions d'eux-mêmes et du monde». Est-ce que cet apport peut être comptabilisé?

La Société estime, en effet, que le public doit être protégé contre les abus qui se produisent dans la profession, abus qui sont le fait de traducteurs improvisés, inexpérimentés ou non consciencieux. Aussi juge-t-elle essentiel que ce même public dispose d'un moyen qui lui permette de distinguer entre l'amateur et le professionnel. En outre, elle veut pouvoir assurer un contrôle efficace de la qualité de ses propres membres ainsi que des traductions effectuées par eux. À son avis, seule une reconnaissance juridique de la traduction lui permettra de réaliser ces objectifs.

Mais le public est-il vraiment menacé par de mauvaises traductions et les mauvais traducteurs, se demandera-t-il. Il suffit de songer à tous les domaines occupés, pour ainsi dire, par la traduction et l'on aura tôt fait de constater que cette activité constitue un des agents ou intermédiaires les plus présents et les plus actifs dans les échanges quotidiens, notamment au Québec et au Canada. Commerce, droit, assurances, relations du travail, législation, enseignement scolaire et universitaire, ingénierie, pharmacie, médecine ne sont que quelques exemples des sphères touchées ou même envahies par la traduction. Par ailleurs, que l'on se rappelle le nombre de traducteurs non préparés ou de faux traducteurs — plus de 1 500 au seul Québec — qui exercent dans les domaines les plus di-

«Un peuple de traducteurs!» Cette étiquette fut collée, il y a plus d'une génération, sur le dos des Québécois. Depuis lors, il semble que nous éprouvions tous un certain malaise devant la réalité de la traduction. Traduire, c'est faire passer, dans notre système à nous, les idées de l'Autre, le point de vue de l'Autre, la manière de dire de l'Autre. Traduire, c'est quitter la scène pour laisser d'autres acteurs jouer, dans des costumes qui ont l'air de nous ressembler, une pièce que nous n'avons pas écrite. Traduire, c'est une opération de mascarade qui ne peut nous mener qu'à l'aliénation absolue.

C'est à peu près en ces termes que se pose, pour beaucoup de Québécois, le problème de la traduction. Et lorsque ceux-ci apprennent qu'il existe au Québec près de 1 500 traducteurs recensés et probablement 1 500 autres non membres de la Société des traducteurs du Québec, les apparences sont sûrement inquiétantes, voire alarmantes. Comment des traducteurs professionnels voient-ils la question? La première idée qui leur vient à l'esprit est que la traduction a, de tout temps, été mal vue. On est toujours un peu méfiant envers le traducteur. Il faut le croire sur parole, lui dont le métier consiste à jouer avec les mots. Ne l'a-t-il pas assez méritée cette séculaire condamnation: «Traduttore, traditore» (traduire, c'est trahir)?

Les grands pays traducteurs*

Union soviétique	6 901
Allemagne fédérale	6 336
Espagne	4 902
France	2 986
Pays-Bas	2 705
Japon	2 596
Italie	1 932
Danemark	1 686
États-Unis	1 631
Grande-Bretagne	1 529
(Canada)	292

*Selon le nombre d'ouvrages publiés en traduction.

Source: UNESCO, 1980.

Traduire au Québec

Fin de l'ère du soupçon?

par Pierre Marchand

Pierre Marchand est associé du cabinet de Vienne, Forgues & Associés et président de la Société des traducteurs du Québec.

de méfiance naturelle, mais cela ne saurait tout expliquer. Cela n'explique effectivement pas tout. Car il faut maintenant traiter d'un autre ordre de méfiance, qu'on pourrait qualifier de circonstancielle parce qu'elle provient de l'expérience vécue. Deux constatations peuvent être faites à propos de la traduction pratiquée au Québec (et c'est sûrement ailleurs dans le monde).

Première constatation: on trouve beaucoup de mauvaises traductions. Des traductions qui dénaturent, voire contredisent, le sens du texte original; des traductions rendues dans un français si laborieux qu'elles provoquent la lassitude, l'incompréhension ou le rire. Dans l'imaginaire du traducteur incomptent, il est question de «sarrau de chirurgien stérile», d'«offre de rêve rit en couleur», d'«une montre pour chaque poignet» (ces trois exemples sont authentiques; on n'oserait les inventer). Devant pareil triomphe de l'absurde, il y a, bien évidemment, de quoi s'inquiéter.

Deuxième constatation: on trouve beaucoup de traductions inutiles. Dans certains milieux professionnels, le «réflexe traduction» est si fort que la moindre lettre, le moindre bout de phrase donne naissance à un acte de traduction. Tant et si bien que certains se sont imaginé que la traduction était le moyen de franciser l'étranger.

Erreur, erreur, trois fois erreur. Le traducteur professionnel sait qu'il participe à l'effort de francisation des entreprises établies au Québec. Sans la traduction, il serait impossible de créer, en français et en douze mois, un fichier-stock de 20 000 articles à partir d'un fichier conçu en anglais. C'est précisément ce genre de besoin qui rend la traduction nécessaire.

Cela dit, il reste que le traducteur n'est pas là pour tout faire. Si on lui demande de traduire en français une note

Suite à la page X

Suite à la page IV

Traduction et francisation

par Raymond Frenette

Raymond Frenette est président du cabinet Frenette, Boulanger & Associés, s.c.c. Il a été président de la STQ et de l'Association des

conseils en francisation du Québec. Il est également membre du conseil d'administration de l'Association des cabinets de traduction.

Et que dire de l'anglais?

par Mary Plaise

Mary Plaise est traductrice-réviseur français-anglais à la direction de la traduction du ministère des Communications du Québec. Elle a aussi siégé au conseil d'administration de la STQ.

Elle existe, la traduction vers l'anglais, et se porte bien. Par la force des choses, elle a toujours joué un rôle au Québec, mais ce n'est qu'assez récemment que sa présence a commencé à se faire sentir de façon significative. Les traducteurs anglophones — quelques rares spécimens d'une espèce plus rare encore il y a une quinzaine d'années — constituent actuellement une minorité importante au sein de la profession: à peu près 20% des membres de la Société des traducteurs du Québec traduisent vers l'anglais. On pourrait retenir comme date importante dans cette évolution l'année 1964: le gouvernement du Québec crée alors son service de traduction. Et la première vocation du service, qui se composait d'un directeur et d'un traducteur, était uniquement la traduction vers l'anglais. Même après avoir changé de ministère, de rôle (car il commence très tôt à entreprendre la traduction vers le français et plusieurs autres langues) et surtout d'envergure, ce service reste toujours un des foyers principaux de la traduction en anglais.

Une part importante du travail de ce service porte sur les documents émanant du gouvernement et de certaines sociétés d'État: textes de loi, information publique s'y rattachant, énoncés de politique, documents destinés à des congrès interprovinciaux ou internationaux. Outre les textes produits par les divers services de traduction gouvernementaux, il y a certains projets de grande envergure qui sont confiés à des agences de traduction ou à des pigistes. On aurait pu s'attendre à une diminution de cette activité à la suite de l'adoption de la loi 101, mais c'est loin d'avoir été le cas. Même si certains textes ne sont plus automatiquement traduits en anglais, le volume total des traductions demeure très élevé.

C'est vraisemblablement dans le secteur privé que l'influence de la loi 101 se fait davantage sentir. La francisation progressive des entreprises a entraîné en effet une augmentation de la demande de traduction en anglais, surtout pour les communications hors Québec. Certaines de ces entreprises ont créé des postes de traducteur vers l'anglais au sein de leurs services linguistiques déjà en place ou, dans les services où la traduction vers l'anglais était bien établie, ont considérablement augmenté leurs effectifs (ce qui a été notamment le cas à la Banque nationale du Canada). Lorsque la demande ne justifie pas encore un poste de traducteur anglophone à plein temps, l'entreprise fait appel aux agences et aux pigistes.

Enfin, il y a un autre domaine où la traduction vers l'anglais est importante, et depuis un certain temps déjà. En effet, sans la traduction, l'abondante production des écrivains québécois — histoire, roman, théâtre — ne saurait être connue de la majorité des Canadiens anglais. Dans le passé, ce travail se faisait surtout à l'étranger, avec les inconvénients que l'on devine. (Un exemple bien connu est celui d'un passage de Bonheur d'occasion, par Gabrielle Roy: «la poudrière éclata» a été rendu en anglais comme s'il s'agissait de l'explosion d'une fabrique de poudre! Maintenant bon nombre d'oeuvres québécoises sont traduites ici même par des traducteurs reconnus, qui travaillent très souvent en étroite collaboration avec les auteurs. Leurs traductions for-

ment ainsi, pour ceux qui veulent bien les lire, une sorte de trait d'union entre nos «deux solitudes» culturelles.

Il est ainsi évident que le traducteur indépendant joue un rôle important dans la traduction vers l'anglais. Presque tous les traducteurs littéraires sont des pigistes, et beaucoup de ceux qui font de la traduction générale, administrative, technique ou juridique le sont également. Ils ont des antécédents extrêmement divers: certains sont de jeunes diplômés d'université, d'autres des retraités qui ont fait un tout autre métier pendant 30 ou 40 ans. Comme ils ont une clientèle très variée, souvent dans des domaines assez spécialisés, ils doivent faire preuve d'une souplesse et d'un esprit de recherche exceptionnels. Dans l'immédiat, de bons pigistes anglophones, qu'ils travaillent pour leur propre compte ou pour une agence, sont bien placés pour satisfaire les besoins des services gouvernementaux surchargés ou des entreprises qui n'ont pas de travail suffisant pour engager leur propre traducteur.

Le foisonnement de la traduction vers l'anglais ne s'est pas produit sans ennui. Pendant longtemps, pour celui qui se destinait à la traduction anglaise, les programmes de formation, axés sur la traduction vers le français, n'étaient pas très satisfaisants. Ce problème a graduellement disparu avec l'introduction de programmes de traduction vers l'anglais (par exemple, celui de la maîtrise à l'université de Montréal et des certificats du soir à McGill). Par ailleurs, sauf exception, le traducteur vers l'anglais est souvent isolé, qu'il soit pigiste ou seul anglophone dans un groupe. Il doit donc faire un effort particulier pour éviter d'être trop influencé par la langue de départ. On assiste en effet à un phénomène assez curieux au Québec en ce moment! La présence d'une sorte d'«anglais de traduction», dont les traducteurs ne sont pas seuls responsables, certes, mais qui découle sans aucun doute de l'augmentation de la traduction en anglais. Enfin, transmettre certaines nuances de politique officielle sans trahir ni l'esprit de l'original ni le génie de sa langue, sans froisser ni son auteur ni son lecteur, est une tâche fort délicate, un défi qui exige du traducteur une très grande habileté.

Et que réserve l'avenir? Déjà on voit certains changements. Dans quelques milieux on revient à la rédaction parallèle au lieu de la traduction proprement dite. Un exemple récent est la nouvelle revue *Protect Yourself*, qui n'est plus une traduction de la version française. Protégez-vous, mais une publication autonome de l'Office de la protection du consommateur. On peut s'attendre à d'autres cas du genre. Toutefois, la traduction vers l'anglais ne risque pas de disparaître du jour au lendemain. Son rôle peut bien changer quelque peu, mais dans un Québec qui se veut de plus en plus français, la traduction vers l'anglais va rester un outil privilégié de communication avec l'extérieur, et le traducteur anglophone est appelé à être en quelque sorte son porte-parole ou intermédiaire, auprès de la communauté anglophone au Québec d'abord, puis auprès du Canada anglais et du reste de l'Amérique du Nord. C'est un rôle des plus stimulants.

Si on parle de francisation, il faut tout de suite s'entendre sur le sens de ce terme que l'on retrouve effectivement dans le Robert (le Larousse mais dans un sens très restreint, soit: «Revêtir d'une forme française (un mot étranger)»). Au Québec, cependant, le législateur a donné à cette expression un sens beaucoup plus étendu, que l'on ne saurait d'ailleurs très bien saisir sans prendre connaissance de la loi dans son ensemble. Quoi qu'il en soit, si l'on risque une définition, elle se doit forcément d'être très vague et je pense bien que l'on ne peut guère se tromper en disant qu'il s'agit de rendre français ce qui ne l'est pas (au sens linguistique bien sûr...).

Je voudrais m'arrêter particulièrement à la francisation de la langue du commerce et des affaires puisque c'est essentiellement dans ce domaine que j'ai acquis toute mon expérience de la traduction et de la francisation.

Si l'on parle, donc, du français langue du commerce et des affaires, je crois que l'on doit tout ou presque tout à la traduction, le meilleur comme le pire!

En effet, la traduction occupe depuis fort longtemps une place prépondérante dans

la société québécoise et particulièrement dans le monde du commerce et des affaires puisque c'était, jusqu'à tout récemment, un monde presque entièrement dominé par les anglophones, j'allais dire abandonné aux anglophones, et cela s'explique parfaitement. Il importe donc de bien comprendre que s'il est un domaine où les Québécois francophones, et par conséquent la langue française, ont eu depuis longtemps peu d'influence, c'est bien celui-ci, si on le compare par exemple, aux secteurs de la religion, de la politique, de l'enseignement public, de l'enseignement, exception faite de certaines professions libérales dans des champs d'exercice bien précis. Seuls quelques naifs de bonne ou de mauvaise foi se montreront surpris ou offusqués du fait qu'il y a cinquante ans, et jusqu'au début des années soixante, tout ce qu'il y avait de français dans le monde du commerce et des affaires avait été traduit à une étape ou

l'autre de l'exploitation de l'entreprise.

En conséquence, s'il existe aujourd'hui un «corpus» ou si vous voulez, un bassin terminologique de la langue des affaires, c'est grâce à la traduction et aux traducteurs dignes de ce nom qui nous ont précédés. Du même coup, et malheureusement, tout ce qu'il y a d'anglicismes, de mauvais français et de «franglais», on peut l'imputer en grande partie, à des mauvaises traductions faites par des pseudo-traducteurs, et je vous prie de croire que la qualité de français dans le monde des affaires et par conséquent, la clarté des communications en souffrent énormément, car une fois qu'une expression fautive est répandue, il devient presque impossible de la déloger. Et j'aimerais bien pouvoir vous dire qu'aujourd'hui, en 1981, il n'y a plus de mauvaises traductions faites par des gens peu scrupuleux en mal de faire des sous comme traducteurs sans s'être donné la peine d'acquiescer les connaissances nécessaires, mais ce n'est pas le cas hélas!

Une bonne traduction faite par un traducteur qualifié, oui, j'en suis, car ce fut toujours et ce sera toujours une contribution valable à la francisation. Toutefois, et j'espère que je serai bien compris par

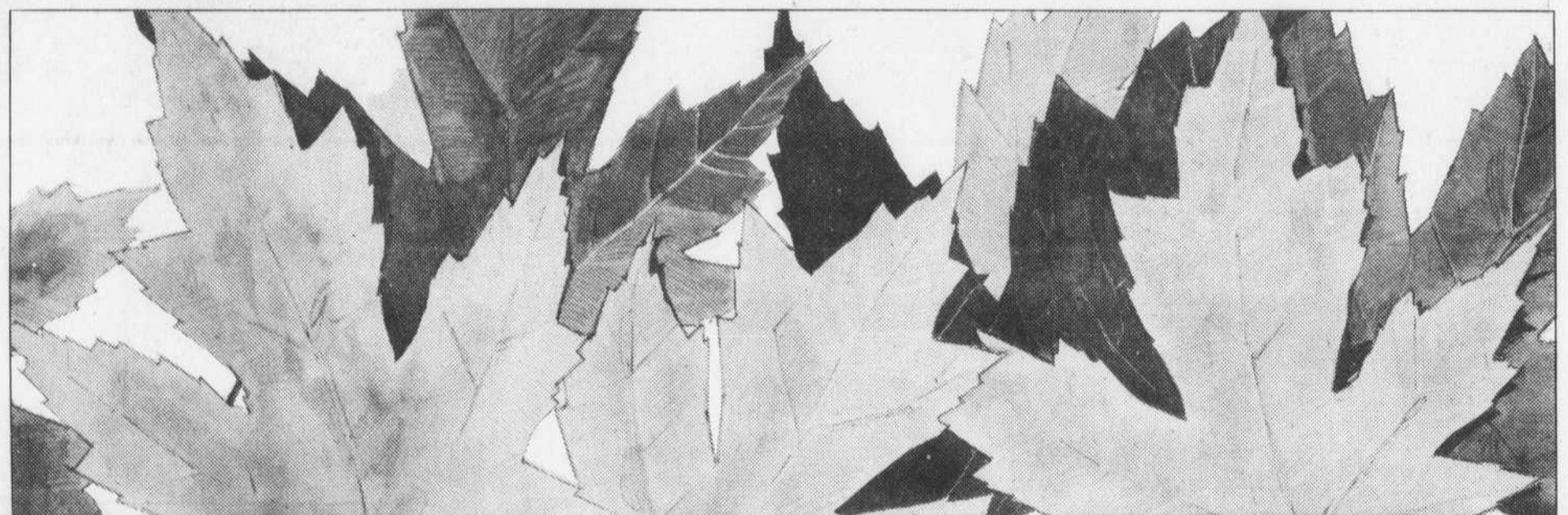
mes collègues traducteurs et par tous les autres, la traduction, il faut en sortir! J'ai bien dit qu'autrefois, il n'était pas dans la tradition pour les francophones de mener des affaires et de s'activer dans le secteur de l'entreprise privée. Mais les choses sont en bonne voie de changer, et si les Québécois francophones peuvent être fiers à juste titre de leurs progrès des dernières années dans ce domaine, il ont encore à se convaincre eux-mêmes que leur langue est un précieux outil de communication, même, et peut-être surtout dans le monde pratique, terre à terre et peu loquace qu'est celui du monde des affaires et de l'économie.

Se pourrait-il que les Québécois francophones ne soient vraiment intéressés qu'à leur progrès économique et financier et peu enclins à se servir vraiment de leur langue et de leur culture pour y arriver? Que les traducteurs et les terminologues fassent leur travail, je veux bien, et il est vital

qu'ils soient qualifiés et accomplissent de l'excellent travail. Mais ceci dit, cette langue proposée par les traducteurs et les terminologues restera une langue morte et vide de sens, en tout cas certainement pas un véritable outil de communication, et encore moins un véhicule de culture, à moins que les francophones ne décident de retrousser leurs manches pour se mettre à la tâche et utiliser leur langue, avec l'aide des traducteurs et terminologues au besoin bien sûr, mais il faut que les travailleurs francophones parlent et rédigent directement dans leur langue (au moins les notes de service, les lettres, les rapports et les comptes rendus). Il ne faut pas s'appuyer trop lourdement sur la traduction, car cette profession risquerait de s'hypertrophier et d'éclater et avec elle, un français artificiel et non utilisé. La traduction bien comprise doit être une aide, un appui, un point de repère, elle ne peut ni ne doit remplacer le véritable effort de francisation que doivent fournir tous les francophones du Québec, s'ils y croient.

Dans cette perspective, ce qui importera encore davantage dans le monde des affaires pour l'avenir du français, c'est la formation profession-

nelle au travail permettant ainsi une diffusion naturelle de la terminologie française sans briser la structure propre à l'entreprise dans ses moyens de communication et de perfectionnement. Et surtout, qu'on ne me parle pas d'une génération montante qui sera très articulée et parfaitement formée en français. Tant mieux si cela se produit, mais personnellement, je n'y crois guère. Il se trouvera toujours des bien-pensants pour dire que l'art d'écrire ne s'apprend pas à l'université mais au collège, qui à son tour jettera le blâme sur l'enseignement secondaire et on remontera ainsi allègrement jusqu'à la maternelle. Tout cela pour dire que le monde des affaires et du travail n'a pas à attendre de cadeaux de qui que ce soit, c'est aux Québécois francophones qui sont actuellement en situation de travail qu'appartient la réponse à savoir s'il vaut la peine de travailler et de communiquer en français dans le monde des affaires, et c'est eux seuls qui seront à blâmer s'ils ne poursuivent pas les efforts et ne corrigent pas les erreurs de ceux qui les ont précédés.



Le Prêt-à-partir

Automne au Canada. Le meilleur choix de rabais maintenant!

Seul le Prêt-à-partir d'Air Canada vous offre les grands rabais Supernoliprix sur 31 destinations au Canada.

Le Prêt-à-partir "automne au Canada"... le plus vaste choix de destinations au pays avec les grands rabais Supernoliprix en plus! Une exclusivité Air Canada. Économisez de 35% à 60% sur le prix de votre billet. Et en tout temps, les enfants bénéficient d'un rabais minimum de 50%. Plus que jamais, c'est le temps d'en profiter.

Rabais Supernoliprix: de 35% à 60%*

destination	de Montréal	
	8 sept.-21 oct. sem.	22 oct.-16 déc. sem.
Edmonton	\$ 277	\$ 224
Vancouver	\$ 327	\$ 266
Calgary	\$ 277	\$ 224
Toronto	\$ 99	\$ 90
Winnipeg	\$ 208	\$ 189
Halifax	\$ 123	\$ 112

Tarifs des départs en semaine avec réservation 7, 14, 21 jours à l'avance, selon les itinéraires. Pénalité de 100\$ en cas d'annulation et de 30\$ en cas de changement sur Calgary, Edmonton et Vancouver. Pénalité de 50\$ en cas d'annulation ou de changement de réservation sur les autres destinations. Les tarifs peuvent être changés sans préavis. Taxes d'aéroport en sus.

*Basés sur le tarif régulier classe économique.

Déjà plus de 50 000 vacanciers ont découvert le Prêt-à-partir d'Air Canada. Ils ont été emballés.

Ils sont allés partout au pays pour bien moins cher. Parce qu'ils ont su profiter des grands rabais Supernoliprix. Et parce qu'ils ont su planifier leur voyage.

Voici comment: Faites votre réservation 7, 14 ou 21 jours à l'avance selon l'itinéraire. Pour un court séjour, vous pouvez revenir dès le premier dimanche suivant votre départ ou 7 jours après le départ, selon la destination. De longues vacances peuvent aller jusqu'à 60 jours. Tous les rabais Supernoliprix peuvent être mariés aux voyages organisés d'Air Canada à travers le pays. Et ils ne vous privent en rien du service attentif Air Canada.

Extrait du code de déontologie de la STQ

- Le traducteur est seul responsable de sa traduction, quelle que soit la nature du contrat qui le lie.
- Le traducteur doit toujours exiger des conditions favorables à l'exécution soignée de son travail.
- Le traducteur est tenu au secret professionnel.
- Le traducteur doit s'abstenir de toute manoeuvre déloyale dans l'exercice de sa profession.
- Le traducteur doit, dans la mesure du possible, collaborer avec ses confrères et apporter son appui aux organismes qui représentent sa profession.
- Le traducteur ne doit pas accepter sciemment un travail pour lequel il n'est pas entièrement qualifié, tant par la

connaissance de la langue que par celle du sujet en cause.

- A moins que la loi ne l'y oblige, le traducteur ne doit divulguer, sans l'autorisation du client, aucun des renseignements qui lui sont communiqués dans l'exercice de sa profession.
- Dans ses cartes de visite, son papier à en-tête et sa publicité professionnelle en général, ainsi que dans les publications dont il est l'auteur ou le traducteur, seul un membre agréé de la Société peut se désigner comme étant «membre agréé» ou «membre» de la Société. Un membre adhérent qui désire mentionner son appartenance à la Société est tenu d'utiliser l'expression «membre adhérent».



Avez-vous votre Prêt-à-partir?

Vite! Le nombre de sièges est limité. Parlez-en à votre agent de voyage ou réservez par téléphone au bureau d'Air Canada.

Supernoliprix

Le Prêt-à-partir moins cher

Détenteur d'un permis du Québec

La traduction, dimension fondamentale de la réalité québécoise et canadienne

par Jean Delisle

Jean Delisle enseigne la traduction et la traduction au niveau de la maîtrise à l'Université d'Ottawa.

L'histoire de la traduction au Canada commence par un kidnapping. Jacques Cartier, n'ayant recueilli qu'une maigre moisson d'information sur le pays, faute d'interprètes, et comptant bien revenir poursuivre ses explorations, captura en effet deux Iroquois de Stadaconé, Dom Agaya et Taignoagny, afin de les former en France au métier de «truchement». Cet enlèvement, premier mode de recrutement des traducteurs, marque les débuts de la traduction et inaugure du même coup les échanges franco-québécois...

Au retour des Français en Amérique, au début du XVII^e siècle, les interprètes pour les langues indiennes se sont vite révélés des agents indispensables pour assurer la communication entre Européens et Indigènes. Champlain n'a pu se passer d'eux pour réaliser ses projets, d'autant plus qu'il lui a fallu former une coalition avec les Indiens de la vallée du Saint-Laurent. Ses interprètes, notamment Étienne Brûlé, Jean Nicolet, Olivier Letardif, Jean et Thomas Godefroy, Jacques Hertel, sont des figures bien connues du Canada primitif. Tout au long du régime français, les tribunaux de Montréal recouraient fréquemment à des interprètes pour l'instruction des procès. On retrouvait dans cette ville de nombreux «pistes» pour les langues indiennes et d'autres pour l'anglais et le hollandais.

Les interprètes de cette période ont vécu dans l'ombre des gouverneurs et des personnages éminents de nos annales. Cumulant les fonctions de polyglottes, agents commerciaux, guides-explorateurs, diplomates, trafiquants, ils formaient une véritable classe sociale dont on a dit autant de bien que de mal. Leur connaissance intime de l'âme indienne leur a permis de jeter des passerelles culturelles entre Français et Indigènes. «Une des personnes qui est la plus nécessaire au service du Roi en ce pays est un interprète», écrit La Barre, successeur de Frontenac.

Des que les canons et les mousquets de la Conquête se sont tus, les premiers gouverneurs anglais en poste à Montréal, Trois-Rivières et à

Québec n'ont pas tardé à recruter des «secrétaires-traducteurs» (Cramahé, des Bruyères, Maturin) pour rendre dans la langue de la majorité française les édits et proclamations promulgués par les autorités anglaises. Le premier traducteur officiel François-Joseph Cugnet (1720-1789) fut nommé par Carleton en 1768. Il occupa cette fonction pendant vingt et un ans. Son fils, Jacques-François (1758-1797) le remplaça jusqu'à sa mort. De santé délicate et souvent en «congé de maladie», il était assisté de Amable de Bonne. Ce n'est donc pas d'aujourd'hui que le bilinguisme officiel passe par la plume des traducteurs. La pratique intensive de la traduction dans les administrations publiques au pays n'a jamais été abandonnée et rien ne laisse prévoir qu'elle le sera.

Beaucoup d'intellectuels et d'hommes de lettres canadiens-français n'ont pas dédaigné pratiquer la traduction au cours de leur carrière; certains par nécessité financière, d'autres par dilettantisme. Au pays comme ailleurs, on est traducteur *per amor o per forza*: on choisit la traduction ou elle vous choisit. Parmi les écrivains, historiens, journalistes qui ont pratiqué cet art difficile, on relève les noms de Philippe Aubert de Gaspé, Antoine Gérin-Lajoie, Léon Gérin, François-Xavier Garneau et son fils Alfred, Achille Fréchette, Pamphile LeMay, Benjamin Sulte, William Chapman, Gustave Lanctôt, Claude-Henri Grignon, Sylva Clapin, et la liste est encore très longue.

Il faut attendre 1920, année de la fondation de l'Association technologique de langue française d'Ottawa (qui deviendra en 1962 l'Association des Traducteurs et Interprètes de l'Ontario) pour que les traducteurs commencent à se regrouper au sein d'une association professionnelle. La Société des traducteurs de Montréal (rebaptisée Société des traducteurs du Québec en 1965) voit le jour en 1940. Sa fondation coïncide avec l'inauguration des premiers cours de traduction au Québec.



La documentation, c'est l'outil de base du traducteur, du terminologue, de l'interprète et du rédacteur. Un bon centre documentaire contient des milliers de titres systématiquement répertoriés et mis à jour.

Créés par Jeanne Grégoire à la demande d'un groupe de secrétaires bilingues, ces cours furent confiés à Georges Panneton (1883-1947). Ce précurseur de l'enseignement de la traduction au Québec fonda, en 1942, l'Institut de traduction, qui fut intégré à l'Université de Montréal en 1965. C'est à Pierre Daviault (1899-1964), cependant, que revient l'honneur d'avoir dispensé à l'Université d'Ottawa, à partir de 1936, les premiers cours de traduction offerts au Canada. Une autre date importante de l'évolution de la traduction au pays est 1934, année de la création du Bureau des traductions du gouvernement fédéral. Au moment de la centralisation des services, quatre-vingt-six traducteurs assuraient la traduction des documents administratifs: ils sont aujourd'hui près de deux mille, répartis dans tous les ministères et agences du gouvernement. Les traducteurs du Sénat ne furent intégrés au Bureau qu'en 1950. Les services d'interprétation simultanée seront inaugurés à la Chambre des communes en janvier 1959 et au Sénat, en septembre 1961.

Il y aurait beaucoup à dire sur les colloques et les tables rondes que les associations professionnelles organisent depuis 1955 pour y discuter de pédagogie, de théorie, de terminologie, de reconnaissance professionnelle et de divers autres aspects de la traduction et des disciplines connexes. Il faudrait aussi parler des publications professionnelles, des programmes universitaires de formation, du foisonnement de lexiques et vocabulaires bilingues complétés et publiés par des traducteurs ou des terminologues, des banques informatisées de terminologie et des projets de traduction automatique qui furent subventionnés par l'État, des jeunes associations provinciales qui regroupent depuis peu les traducteurs de l'Ouest. Mais l'espace nous manque.

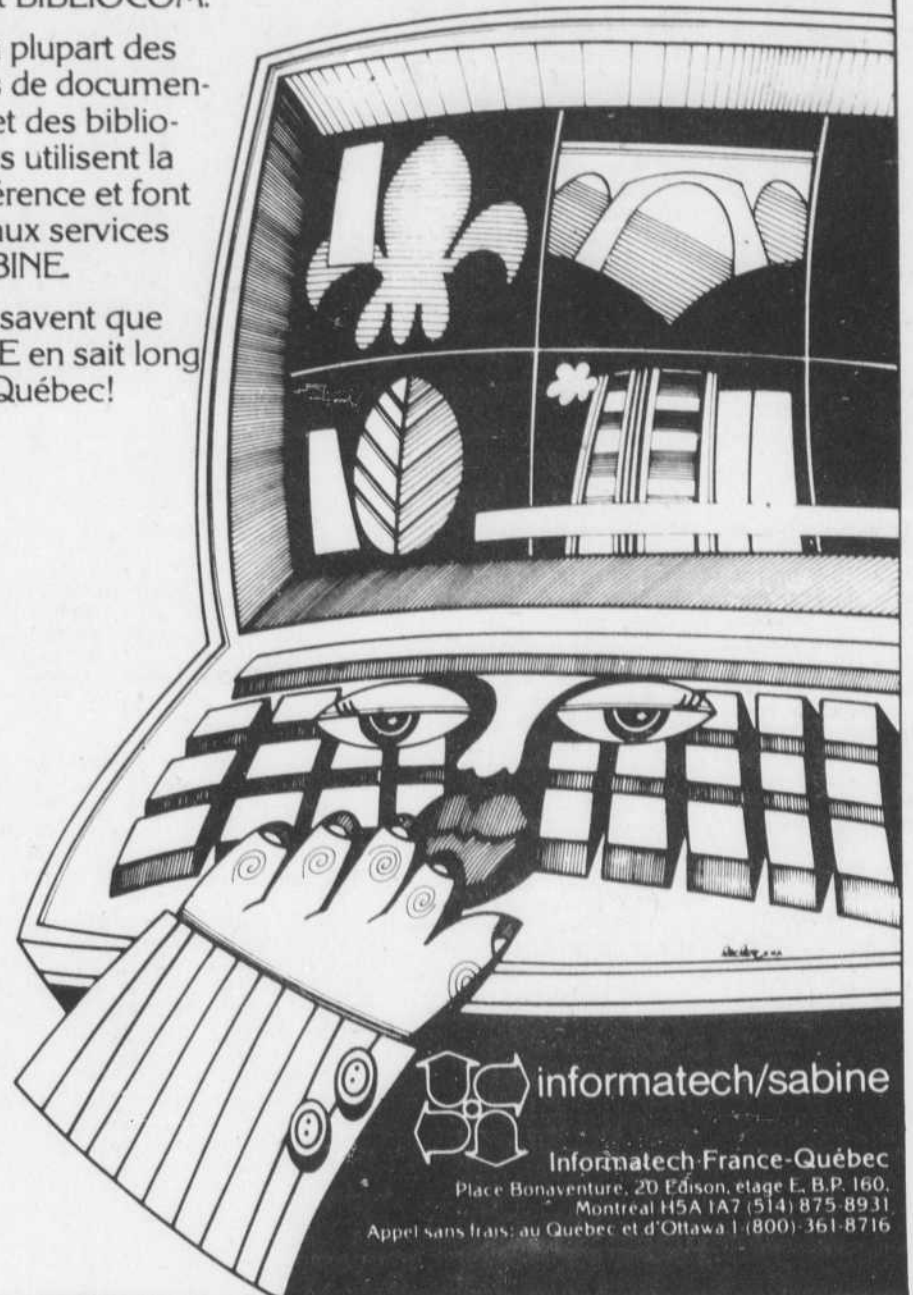
Comme on le voit, la traduction (orale ou écrite) a vraiment été, du début du régime français à aujourd'hui, indissociable de la réalité québécoise et canadienne. Il n'est pas faux d'affirmer que «les manifestations de l'esprit au Canada se produisent à l'ordinaire dans l'ambiance de la traduction».

SABINE EN SAIT LONG sur le Québec

SABINE donne accès aux banques d'information québécoises: RADAR, ENVIRODOQ, URBADOQ, HISCA-BEQ et BIBLIOCOM.

Déjà, la plupart des centres de documentation et des bibliothèques utilisent la téléférence et font appel aux services de SABINE.

Car, ils savent que SABINE en sait long sur le Québec!



informatech/sabine
Informatech France-Québec
Place Bonaventure, 20^e Étage, B.P. 160,
Montréal H5A 1A7 (514) 875-8931
Appel sans frais au Québec et d'Ottawa 1-800-361-8716

LA GESTION LINGUISTIQUE

C'est donner aux mots leur bon sens.

Les communications, comme toutes les autres fonctions de l'entreprise, doivent satisfaire aux principes reconnus d'efficacité et de rentabilité. Tout message, quel qu'il soit, n'a pas de raison d'être s'il n'est pas compris et ne suscite pas l'action escomptée.

Or, il est déjà passablement difficile de maintenir l'efficacité des communications en contexte unilingue: de grandes entreprises américaines s'inquiètent sérieusement de l'abus d'un jargon qui les coupe de leurs marchés. D'autres cherchent à remédier au désordre et aux malentendus que crée, dans leur propre organisation, l'emploi de vocabulaires fantaisistes et parfois contradictoires.

Mais ces difficultés peuvent sembler mineures devant celles que crée la communication dans une entreprise qui utilise plusieurs langues.

La traduction a toujours été et demeure, bien sûr, le moyen le plus direct de faire passer l'information d'une langue à une autre; d'ailleurs, c'est presque exclusivement à elle que les entreprises ont longtemps eu recours au Québec.

Mais avec les progrès de la francisation, il est devenu évident que la traduction, même surveillée et uniformisée avec vigilance, ne suffit pas à assurer l'efficacité des communications ni entre les deux langues, ni surtout dans la langue d'arrivée.

La réflexion organisée qui se fait au Québec autour de la traduction depuis une quinzaine d'années a débouché sur l'utilisation croissante d'autres techniques qui non seulement améliorent considérablement les communications, mais aident aussi les travailleurs francophones à faire profiter leur employeur de leur créativité et de leur initiative. De plus en plus, les communications se font dans les deux sens.

Parmi ces outils nouveaux, la *recherche terminologique* est l'un des plus puissants. Elle permet de faire le ménage des vocabulaires fantaisistes et de s'assurer que les mêmes termes sont compris identiquement par tous; elle est un outil particulièrement efficace de francisation.

Un autre outil qui favorise puissamment la communication a été trop longtemps négligé en milieu industriel au Québec, peut-être en partie parce qu'il coûte cher et que ses effets sont rarement immédiats. Il s'agit de la *documentation*. La création d'une bibliothèque contenant des milliers d'ouvrages, périodiques et autres documents bien choisis est une tâche longue et onéreuse; mais elle apporte aux traducteurs et aux terminologues, ainsi qu'à tout le personnel appelé à rédiger, la possibilité de trouver rapidement l'information nécessaire pour assurer une communication de qualité.

Enfin, la *rédaction* fait aujourd'hui partie, elle aussi, de l'arsenal d'un service linguistique bien conçu. Les spécialistes du langage qui pensent en communicateurs sont éminemment qualifiés pour adapter les textes en fonction des objectifs visés, les récrire afin de les rendre plus clairs, et même les concevoir entièrement dans une langue ou dans l'autre. Il leur appartient aussi de fournir l'aide à la rédaction que peuvent leur demander les personnes peu habituées à écrire.

Traduction, terminologie, documentation, rédaction: ces fonctions permettent à l'entreprise de s'exprimer avec force, à l'intérieur comme à l'extérieur. Elles se complètent et s'appellent l'une l'autre. Mais encore faut-il qu'elles soient judicieusement coordonnées. La *gestion linguistique* concourt de façon directe et dynamique à l'efficacité d'ensemble de l'entreprise. Elle est aussi l'élément le plus crucial de la francisation.

C'est aussi mettre le bon sens au service de l'efficacité.

Fondé en 1959, le cabinet de Vienne, Forgues & Associés est le premier à avoir intégré tous les services de gestion linguistique qui concourent à l'efficacité des communications dans les entreprises. Avec sa filiale, **Publicité Services Inc.**, il réunit, à Montréal et à Toronto, une équipe permanente de plus de soixante personnes. Le cabinet s'appuie également sur un réseau de correspondants capables de mettre au service du client leurs connaissances hautement spécialisées.

Nos traducteurs adaptent, en français ou en anglais, des textes administratifs et comptables clairs, des rapports annuels prestigieux, des discours convaincants, des publicités vendeuses, des documents techniques faciles à comprendre.

Nos terminologues dressent des nomenclatures techniques, établissent des fichiers stocks, fournissent des services de consultation téléphonique et font toutes les recherches terminologiques et documentaires propres à faciliter la tâche du client.

Nos rédacteurs formulent clairement et simplement les documents administratifs, créent des textes publicitaires efficaces et conseillent le client sur la meilleure façon de se faire comprendre.

Nos gestionnaires et nos cadres analysent les besoins, proposent des solutions réalistes, dressent des budgets, organisent et supervisent les réalisations. Ils se sont donné comme objectifs de fournir au client des services de qualité et de réduire les coûts que l'entreprise doit supporter pour assurer ses communications.

Nos moyens d'action comprennent un centre de documentation de plus de 10 000 titres, des dizaines de milliers de fiches terminologiques, des moyens informatiques et bureautiques, la télécommunication en direct entre nos bureaux de Montréal et de Toronto, et avec la Banque de terminologie du Québec.

Notre clientèle réunit de grands noms de l'industrie et du commerce, des cabinets professionnels réputés, de prestigieux établissements d'enseignement, de grandes maisons de banque et de finance.

Vous voulez, vous aussi, donner aux mots leur bon sens et mettre le bon sens au service de l'efficacité? N'hésitez pas à communiquer avec nous.

de Vienne, Forgues & Associés

Gestion de services linguistiques
Montréal-Toronto

2100, rue Drummond, 8^e étage
Montréal (Québec) H3G 1X2
Tél.: (514) 842-9541

La terminologie Un instrument de précision pour notre temps

par Robert Dubuc

Robert Dubuc est traducteur et terminologue au Service de linguistique de la Société Radio-Canada. Il est de plus chargé de cours à l'Université de Montréal et à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

On a toujours fait de la terminologie, comme M. Jourdain faisait de la prose — sans le savoir. En effet, les loustics se plaisent à reconnaître en Adam, baptisant les animaux défilant devant lui au paradis terrestre, le premier terminologue. À sa suite, chaque fois qu'on a nommé un objet, étiqueté une notion, on a fait acte de terminologie. Pourquoi alors parler aujourd'hui de la terminologie comme d'une nouvelle discipline?

Paraphrasant le proverbe, on pourrait dire que la terminologie-discipline naquit un jour de la diversité: diversité des langues de plus en plus en contact, diversité des techniques qui se développent et se complètent, diversité des innovations qui surgissent chaque jour dans notre univers technicisé.

Contact des langues

Chaque langue, les linguistiques nous l'ont appris, a sa façon de découper le réel, de présenter sa vision du monde. Pour l'anglais, le président d'un débat, d'une discussion se nomme *moderator*; en français, la même fonction porte une appellation opposée, soit *animateur*. Avec la multiplication du contact des langues est apparu le risque de la «contamination». Les langues fortes, par une sorte de loi de la pesanteur, tendent à imposer leur découpage de la réalité aux langues en position faible. Ces dernières, à long terme, risquent de perdre leur intégrité, leur originalité. L'exercice systématique de la terminologie est donc apparu comme un moyen d'assurer la préservation du caractère propre des langues en contact, en approfondissant pour chacune la morphologie et les habitudes langagières qui la caractérisent.

Diversité des techniques

Nous vivons dans une ère de spécialisation technique. Ces techniques, qui informent plus ou moins à notre insu notre vie quotidienne, se pensent et s'expriment à l'aide de microlangages qu'on appelle les «langues de spécialité». Ces langues de spécialité. Ces langues de spécialité. Ces langues de spécialité. Il leur incombe d'inventorier ces langues, de les structurer ou au besoin de les normaliser pour assurer l'efficacité de la communication au sein d'une même discipline. Quand on en arrive à avoir quatorze noms pour une même maladie, les risques de confusion ne sont pas difficiles à imaginer. À l'Office de la langue française du Québec et dans de nombreuses entreprises québécoises, des terminologues développent, mettent au point, rationalisent et diffusent les outils verbaux nécessaires à l'expression des divers univers techniques: pétrole, pâtes et papiers, télécommunications, radio-télévision.

Nous ne sommes plus au temps où chacun pouvait impunément inventer sa petite terminologie. La confusion de Babel, à l'ère des communications, nous guette d'une façon particulièrement menaçante. Il importe donc que des outils professionnels du langage, dotés de la formation technique voulue, puissent intervenir pour rationaliser la fonction de communication à l'intérieur des langues de spécialité en associant rigoureusement à chaque étiquette un contenu notionnel précis.

À l'intérieur des langues de spécialité — en chaudronnerie domestique, par exemple — on ne peut se permettre de confondre casserole, marmite, faitout, sauteuse, cocotte, bain-marie. Chacun de ces ob-



L'Office de la langue française du Québec et le Bureau des traductions du gouvernement fédéral disposent chacun d'une énorme banque de données (environ un million de termes pour l'un et l'autre centres). L'OLF a entrepris de mettre sa banque à la disposition de certaines entreprises,

tandis que le gouvernement fédéral s'occupe des ministères et organismes fédéraux. Grâce à un terminal installé sur les lieux du travail, on peut interroger l'ordinateur à distance et bénéficier rapidement d'un fonds terminologique en constante croissance.

jets doit être identifié, distingué des autres et recevoir l'appellation adéquate. C'est l'un des rôles du terminologue.

Nommer les innovations

Ce rôle se doublera, à l'occasion, d'une fonction de parainage de mots nouveaux pour désigner les réalités nouvelles qui surgissent quotidiennement tant dans notre univers de tous les jours qu'à l'intérieur de tous les domaines d'activité technique. Le terminologue doit répondre dans l'exercice de ses fonctions à des besoins de néolo-

gie. S'il n'est pas toujours le créateur de mots nouveaux, il ne suffit pas en effet de créer un mot, encore faut-il s'assurer qu'il sera viable, qu'il pourra s'intégrer au système morphologique de la langue, qu'il sera capable au besoin d'engendrer des dérivés et qu'il ne suscitera pas chez les usagers éventuels des résistances à son acceptation à cause de résonances péjoratives, d'une formation trop savante, de difficultés de prononciation, etc. Le terminologue s'applique donc à étudier les divers procédés de création de

words nouveaux dans sa ou ses langues de travail de façon à être en mesure d'en créer de bons et aussi de juger, d'après des critères fonctionnels, des néologismes proposés par les autres.

S'agit-il de nommer un nouveau carburant fait d'essence et d'alcool? Un petit traineau motorisé servant à des fins utilitaires ou sportives? La famille des véhicules qui permettent de faire du tourisme de plein-air? Dans chacun de ces cas, le terminologue inventorie les propositions surgies de part et d'autre, les complète au besoin des sien-

nes propres avant de proposer soit un composé de deux substantifs comme essence-alcool, soit un composé morphologique comme motoneige, soit un composé avec complément déterminatif comme véhicules de plaisance.

Outilleur du langage, surtout des usagers du langage, le terminologue est au service de tous ceux qui ont à exprimer les réalités techniques de notre temps: traducteurs, rédacteurs, journalistes, publicitaires. Il veut être auprès d'eux le témoin actif de l'efficacité de la communication.

On ne s'improvise pas traducteur, la traduction est une profession.

Évitez les traductions inutiles et rédigez directement chaque fois que c'est possible, mais s'il faut vraiment traduire, ne vous contentez pas d'un travail d'amateur...

Nos traducteurs et nos terminologues sont membres de la Société des traducteurs du Québec et comptent tous plusieurs années d'expérience dans les divers domaines où ils exercent la profession. Il ne vous en coûtera pas plus cher qu'ailleurs et la qualité y sera. Donnez-nous l'occasion de vous le prouver.

Être en bons termes

par Noëlle Guilloton

Terminologue à l'Office de la langue française, Noëlle Guilloton est membre du comité de rédaction de la revue *Meta*. Elle a également siégé au conseil d'administration de la STQ.

Que l'on travaille pour vivre ou que l'on vive pour travailler, peu importe: le français est maintenant de rigueur. Plus que jamais, le mot juste, le terme technique font partie intégrante de l'expression écrite et orale dans les entreprises. À l'intérieur, c'est par l'affichage et l'étiquetage qu'il a le plus de chances de se répandre et d'être adopté: avis, consignes de sécurité, indication des directions, plaques aux portes des bureaux et ateliers, inscriptions diverses dans les locaux, sur les machines et les produits: voilà un moyen simple et concret de passer d'une connaissance passive à une utilisation active de la terminologie usuelle.

Les imprimés administratifs et commerciaux, formules et formulaires multiples qui circulent fréquemment entre les mains de tous, travailleurs, consommateurs et citoyens, constituent aussi d'excellents véhicules, car ils permettent à des termes de gestion, de comptabilité, de droit et de commerce d'être compris et utilisés à bon escient dans la vie de tous les jours.

Choisir ses termes

Un terme correctement formé et qui répond à un besoin a toutes les chances d'être adopté s'il est diffusé à la fois par le spécialiste du domaine auquel il se rattache et par les «langagiers», rédacteurs, traducteurs et terminologues. Des comités de terminologie interentreprises ont justement pour mission de permettre à toutes les entreprises qui le désirent,

quelle que soit leur taille, de participer à des travaux d'uniformisation de la terminologie dans leur secteur d'activité. De même, en se consultant, terminologues et spécialistes du Québec, du Canada et de la francophonie s'entendent sur une langue vivante, dynamique et universelle.

Qu'en termes vivants...

Pour que les termes techniques et scientifiques se répandent tout en respectant les niveaux de langue, c'est-à-dire l'usage dans les différentes catégories socioprofessionnelles et les caractères stylistiques particuliers de la langue, il n'y a qu'une méthode: la diffusion. C'est pourquoi, nombreuses sont les publications de nature terminologique — vocabulaires, lexiques, bulletins et autres — élaborées par les organismes publics, parapublics et privés, envoyées d'office à leurs utilisateurs potentiels et mises à la disposition du grand public, après consultation des spécialistes de la technique ou du domaine traité.

Condition essentielle de la francisation de notre milieu de vie, l'essor de la terminologie au Québec, au Canada et dans les autres pays francophones permet donc à la langue française technique de se dégager de l'influence de l'anglais, de gagner en qualité, de s'universaliser et de s'imposer comme véhicule parfaitement adéquat des progrès de la science et de la terminologie.

La traduction, une profession

Suite de la page 1

exemple, le Code de déontologie de la Société des traducteurs du Québec — ne doit pas accepter sciemment un travail pour lequel il n'est pas entièrement qualifié, tant par la connaissance de la langue que par celle du sujet en cause. Si les 1 500 membres de la Société sont visés par cette règle de conduite, il est, hors de la Société, un nombre indéterminable de traducteurs qui y échappent allégrement, et ce

au détriment même du donneur d'ouvrage ou du consommateur de traduction — bref, au désavantage du public.

La traduction occupe une trop grande place à notre époque pour que l'on puisse lui permettre d'être mauvaise ou médiocre. Dans ce domaine comme dans tout autre, le public doit être un consommateur averti, et savoir reconnaître et exiger un minimum de qualité en la matière.

La qualité de la vie...

Utilisée à bon escient, l'électricité contribue à la qualité de la vie. Pour qu'elle ne devie pas de cette fin, sa seule fin véritable, Hydro-Québec cherche sans cesse à optimiser les conditions de sa production, de son transport et de sa distribution selon les critères environnementaux, techniques et économiques. L'électricité joue, entre autres, un grand rôle dans le domaine des communications.

c'est aussi la qualité de la langue

Les communications sont l'un des domaines où se cisele la qualité de la vie humaine. La noblesse de l'homme, c'est d'être conscient et de pouvoir échanger sur ce dont il prend conscience. Pour le faire pleinement, il lui faut un outil de communication de qualité. Hydro-Québec ne néglige pas cet aspect de la qualité de la vie. Depuis longtemps, elle a le souci d'améliorer la langue dans laquelle elle planifie, conçoit, construit, gère, vend, forme... et informe. Hydro-Québec vise au meilleur dans tous les aspects de son activité. Pour elle, la qualité de la langue est une condition essentielle pour y parvenir.

Hydro-Québec

Frenette, Boulanger et associés, s.c.c.
666, rue Sherbrooke ouest
Bureau 605
Montréal (Québec)
H3A 1E7



Tél.: (514) 842-4437

Cabinets, agences, pigistes

par Jack Philizot

Jack Philizot dirige le cabinet de traduction Translatec Conseil Ltée. Il a siégé au conseil d'administration de la STQ.

Dans les années 1960 et 1970, les entreprises dont les besoins en traduction augmentaient rapidement se sont dotées de services internes de traduction. Puis, les besoins se diversifiant, elles ont étendu les responsabilités aux autres fonctions linguistiques: développement et uniformisation de la terminologie française, constitution de la documentation, aide à la rédaction et même participation à la francisation. Il ne fait aucun doute que les services de linguistique internes ont été et demeurent, dans un contexte continental bilingue et mondial multilingue, des agents dynamiques d'efficacité des communications en milieu de travail francophone.

La création de ces services a comblé une lacune grave: les besoins s'étaient manifestés avec une telle soudaineté que le marché n'était pas prêt à y répondre. La profession de traducteur était en mal d'organisation; elle consistait en une poignée de pionniers, vite entourée d'une cohorte de traducteurs improvisés.

De la terminologie, on ignorait même le nom; quant à la documentation, mais à quoi donc aurait-elle pu servir? Enfin, personne n'aurait pu concevoir alors que la gestion rationnelle des fonctions linguistiques puisse devenir un jour un élément important de l'efficacité générale de la production.

Toute une profession était à faire et, sans même le vouloir ni s'en rendre compte, les grandes entreprises ont largement contribué à la créer.

La situation évolue. Parallèlement aux services linguistiques d'entreprise existe aujourd'hui un important secteur autonome qui fournit des prestations dont la qualité a su s'imposer. Il comprend les travailleurs indépendants, solitaires ou associés en cabinets, ainsi que les agences, qui servent d'intermédiaire entre les donneurs d'ouvrage et des travailleurs indépendants rémunérés à la tâche.

Le travailleur indépendant est le traducteur ou le termi-

nologue épris d'autonomie, et pour qui le confrère salarié éprouve secrètement quelque condescendance. Pourtant, il est souvent le grand spécialiste d'un ou quelques domaines de travail très précis. Possédant parfaitement sa matière, il perd peu de temps en recherches sur des textes que d'autres trouveraient ardues, et comme ses frais généraux sont modiques (il travaille à domicile), il est mieux placé que tout autre pour produire des travaux de qualité à un prix raisonnable. Il peut donc être un collaborateur précieux pour le service d'entreprise, le cabinet ou l'agence qui peut le dénicher... à condition qu'on sache évaluer soigneusement la nature des travaux à faire et qu'on ne lui confie que ceux qui lui conviennent vraiment. En effet, le travailleur indépendant connaît parfois mal ses propres limites et il est alors porté à accepter des tâches qu'il ferait mieux de refuser. Par ailleurs, il serait injuste d'attendre de lui qu'il tienne compte des incidences plus ou moins directes que son travail peut avoir sur l'efficacité générale de la production, de la gestion, des relations humaines ou de la stratégie commerciale de l'entreprise cliente.

L'agence de traduction joue, elle aussi, un rôle indispensable dans la communication en milieu bilingue. Intermédiaire, elle permet à ses collaborateurs, souvent peu attirés par l'aspect commercial, de consacrer tout leur temps au travail qui leur plaît: traduire. En échange du pourcentage qu'elle ajoute à leurs honoraires, elle évite à sa clientèle la tâche ardue, onéreuse et risquée de chercher et d'évaluer des travailleurs indépendants. De plus, elle peut organiser l'exécution de dossiers importants dans des délais serrés, embauche quelquefois ses propres réviseurs pour surveiller et uniformiser les textes, et offre certaines garanties commerciales.

Ses prix de revient étant généralement inférieurs à ceux

des cabinets et des services d'entreprise, l'agence de traduction peut, si elle est sérieuse, rendre aux uns comme aux autres des services immenses.

Pour les agences cependant, la traduction est un produit commercial comme un autre; elle n'est pas vraiment perçue ni traitée comme un maillon de la chaîne des communications. La production peut être d'excellente qualité mais, faute d'avoir été suffisamment pensée en fonction de son utilisation et des objectifs d'ensemble, elle peut aussi s'avérer relativement inefficace. À moins d'être en passe de se transformer en cabinet, l'agence est rarement assez proche de ses clients et de ses collaborateurs, et en change trop facilement, pour pouvoir intervenir à ce niveau. Il n'est donc pas rare que son travail doive subir une dernière révision.

Le cabinet de traduction, manifestation encore récente d'une profession qui s'affirme, se distingue surtout par l'orientation de ses associés. Ce sont des traducteurs, terminologues ou autres spécialistes de la langue ou de la communication. L'associé d'un cabinet entretient en général avec ses clients des contacts directs suffisamment étroits et durables pour bien le connaître et adapter ses textes dans le sens des objectifs généraux de l'entreprise.

Le cabinet bien structuré regroupe des spécialistes de la traduction, de la terminologie, de la rédaction, de la documentation, de la francisation, etc. Par vocation, il est, comme le service linguistique d'entreprise, l'interface de la communication bilingue ou multilingue; comme lui aussi, il dispose des moyens d'action et des compétences techniques, gestionnelles, informatiques et autres nécessaires pour faire le travail qui lui est confié dans l'optique d'une communication efficace.

Si on lui consent des contrats à long terme, le cabinet de traduction peut recruter du personnel et organiser sa production en fonction des besoins particuliers de chaque client; il devient ainsi un prolongement efficace et éminemment fiable du service interne. À la limite, il peut même s'intégrer assez étroitement à l'entreprise cliente pour tenir lieu d'un service interne qui ferait bénéficier son entreprise de l'expérience acquise en travaillant aussi pour d'autres, lui éviterait d'entreprendre des recherches terminologiques déjà faites, mettrait en commun avec d'autres sa documentation et pourrait faire face sans grande difficulté à des sautes importantes dans le volume de travail.

À prestations égales, les prix de revient des cabinets sont souvent sensiblement inférieurs à ceux des services internes de petite et moyenne importance, et se comparent même favorablement à ceux de plusieurs grands services. Ils

Traduction ou adaptation?

par Marie-Claire Lemaire

Marie-Claire Lemaire est traductrice anglais-français indépendante. Elle est également secrétaire de la Section de Québec de la STQ.

Le traducteur est d'abord un intermédiaire. Chargé d'un message, il doit le retransmettre. Dans un autre idiome sans doute, mais le plus fidèlement possible, puisque telle est sa tâche et qu'il n'a pas à intervenir personnellement entre l'auteur et le destinataire. Voici défini sommairement le rôle du traducteur; rôle assez peu complexe à première vue pour peu que l'on dispose d'un ou deux dictionnaires et d'une grammaire. Rien de comparable à ces adaptations prestigieuses qu'on réserve généralement aux oeuvres théâtrales (témoin le *Pygmalion* de Shaw adapté par le Théâtre du Trident) ou cinématographiques. Là, nous en convenons aussitôt, l'imagination et la culture entrent en jeu, bref, il se fait oeuvre de création.

Cependant, même en dehors de la réalité littéraire, toute traduction compréhensible est déjà une adaptation. Nulle langue étrangère n'a les mêmes tournures, les mêmes symboles, les mêmes dictons, les mêmes clichés que notre langue à nous. La fidélité à la lettre rend par conséquent impossible la fidélité au sens. Et qu'est-ce qui compte en traduction, sinon le sens comme dans presque tous les domaines de la communication?

Voilà donc le problème posé: si l'anglophone et le francophone abordent la réalité dans une optique différente, que doit faire le traducteur, coincé de par son rôle entre les deux? Servir l'esprit dans lequel a été rédigé le texte de départ? S'il agit ainsi, il donnera au lecteur, dans la langue d'arrivée, un message bizarre, qui sonnera faux et par la même occasion n'atteindra pas son but (qui ne peut manifester pas être de sonner faux). Il lui faudra donc adapter. Aussi substituera-t-il le pronominal au passif dans les textes techniques, le présent au futur ou au conditionnel dans les devis, la formule brève aux longues énumérations dans un texte juridique, la tournure savante à la tournure familière dans les exposés médicaux, et laissera-t-il volontiers tomber l'âge du capitaine s'il fait le compte rendu d'un naufrage.

Aux yeux du profane, le résultat de son intervention pa-


raitra parfois de la licence. Il va de soi que le traducteur doit connaître les limites exactes de sa liberté, et pour cela parfaire ses connaissances des deux cultures entre lesquelles il navigue tous les jours de sa vie, mais en agissant ainsi, il aura pourtant bien servi l'auteur du texte. Que veut-il, en fin de compte, cet auteur? Informer, énoncer et généralement produire une impression. L'information peut souvent se transmettre dans les deux langues par le même procédé, mais non pas l'impression. Le souci extrême du détail et la méfiance envers l'abstraction du rédacteur anglo-saxon donnent, traduits littéralement en français sans la moindre adaptation, une impression de confusion que l'auteur n'a certainement pas voulue. Et ce n'est pas aux ingénieurs, aux administrateurs et aux journalistes anglais qu'il faut demander comment on doit parler le français.

Car attention! Au traducteur québécois incombe une autre tâche que de transmettre un message, et son travail a une portée ignorée peut-être dans le reste du monde. Lorsqu'il traduit servilement de l'anglais au français, il introduit dans notre langue des expressions, des tournures qui sont étrangères à son génie. Plus grave, il introduit dans nos mentalités une logique étrangère qui les désorganise. Il y a deux façons pour lui de vérifier l'adage *Traduttore, traditore*. Il peut trahir le texte qu'on lui confie à traduire (ce qu'à Dieu ne plaise!

ou bien trahir le destinataire. Et le destinataire, dans le cas qui m'occupe et auquel je me suis volontairement limitée ici, c'est le parlant-français d'Amérique du Nord. Au Ca-

nada, le traducteur n'est pas seulement le truchement dont je vous parlais au début, c'est un gardien de la langue. Il doit la sauvegarder, non dans un vain souci de purisme, mais

dans un souci d'identité personnelle. Les dinosaures ont malheureusement pour eux fait la preuve que l'adaptation est nécessaire à toutes les sur-



Gouvernement du Québec
Office de la langue française



L'Office de la langue française tient à souligner la fructueuse collaboration qui s'est établie depuis de nombreuses années entre lui et la Société des Traducteurs du Québec. Il souhaite que cette collaboration continue, et se félicite de la bonne réception et de l'utilisation de ses documents terminologiques par les membres de la S.T.Q. pour une traduction de haute qualité.

CONNAISSEZ-VOUS nos publications?

Meta Journal des traducteurs / Translators' Journal
Directeur: André Clas

Organe d'information et de recherche dans les domaines de la traduction, de la terminologie et de l'interprétation.

NUMÉROS SPÉCIAUX
VIENT DE PARAÎTRE

L'INFORMATIQUE AU SERVICE DE LA TRADUCTION / MACHINES AIDS TO TRANSLATION

Vol. 26, n° 1
1981. 96 p. \$5

LA DOCUMENTATION

Vol. 25, n° 1
1980. 220 p. \$8,50

LA TRADUCTION JURIDIQUE

Vol. 24, n° 1
1979. 220 p. \$7

LA TRADUCTION POÉTIQUE

Vol. 23, n° 1
1978. 124 p. \$5

HISTOIRE DE LA TRADUCTION AU CANADA

Vol. 22, n° 1
1977. 100 p. \$5

LA TRADUCTION ET L'ENTREPRISE

Vol. 21, n° 1
1976. 124 p. \$5

LA TRADUCTION MÉDICALE

Vol. 19, n° 1
1974. 68 p. \$2

L'ADAPTATION PUBLICITAIRE

Vol. 17, n° 1
1972. 84 p. \$2

ACTES DU COLLOQUE INTERNATIONAL DE LINGUISTIQUE ET DE TRADUCTION

Vol. 16, n° 1-2
1971. 136 p. \$3

ASPECTS DE LA TERMINOLOGIE

Vol. 12, n° 4
1967. 48 p. \$1

BON DE COMMANDE

Je désire m'abonner à META pour l'année

Je désire recevoir les titres cochés

Paiement ci-joint (chèque ou mandat) à l'adresse postale

Visa n° _____

Date d'expiration _____

Nom _____

Adresse _____

Code postal _____

Les Presses de l'Université de Montréal
C.P. 6128, Succ. «A», Montréal, Qué., Canada H3C 3J7
2910, bd Édouard-Montpetit, Montréal, Qué., Canada H3T 1J7

En librairie **PUM** ou chez l'éditeur

translatex

translatex

translatex

Ingénierie

Bureautique

Informatique

Médical

Assurances

Agriculture

Service de traduction
Édifice Le Cherrier
1030, rue Cherrier
Bureau 306
Montréal (Québec)
H2L 1H9

523-1639

QUI DIT MIEUX?



Qui dit Honeywell dit aussi:
systèmes d'économie d'énergie,
systèmes de régulation de procédés industriels,
systèmes de conditionnement d'air,
composants d'automatisme,
sécurité vol-incendie, électronique bio-médicale.

Honeywell




Un nouvel homme-orchestre: le terminologue

par Michèle Valiquette

Michèle Valiquette est terminologue - chef d'équipe à la section terminologie de Montréal du Bureau des traductions du Secrétariat d'État. Elle enseigne également à l'Université Concordia.

Un traducteur reçoit un texte anglais sur la micrographie. Il doit le rendre en français dans un bref délai. À la première lecture, il bute sur une dizaine de termes techniques dont il ne connaît ni le sens ni les équivalents. Il n'a pas sous la main les ouvrages ou dictionnaires spécialisés qui l'aideraient à effectuer sa traduction. De plus, comme son délai est serré, il n'a que fort peu de temps à consacrer à la recherche. À qui aura-t-il recours? Au terminologue.

Le directeur d'une société de produits pharmaceutiques rédige allégrement son plan de travail pour la nouvelle année financière. Il est tout à coup bloqué dans son élan. Il ne sait trop s'il doit utiliser «planning» ou «planification» pour désigner l'établissement d'objectifs annuels pour son entreprise ainsi que la mise en oeuvre de moyens pour les atteindre. Qui l'aidera à résoudre sa difficulté? Le terminologue.

Un bureau de comptables aurait besoin d'un vocabulaire bilingue des termes utilisés en comptabilité analytique. À qui demandera-t-il d'établir cet ouvrage? Au terminologue. Par ailleurs, les différents services d'une compagnie de transport routier ne s'entendent pas sur le sens et la désignation de quelques types de véhicules. Qui tranchera la question? Le terminologue.

Ce sont là les principales tâches de notre homme-orchestre. Pour faciliter le travail du traducteur, il effectuera une recherche ponctuelle ainsi appelée parce qu'elle a trait à quelques termes appartenant à un ou plusieurs domaines. Dans le cas du gestionnaire, il procédera à une étude synonymique. Il effectuera pour le bureau de comptables une recherche dite thématique, car elle porte sur l'ensemble des termes propres à un domaine en particulier. Quant à la compagnie de transport, il préparera à son intention un dossier en vue de l'uniformisation de la terminologie utilisée dans les différents services.

Ces quelques exemples illustrent la polyvalence dont doit faire preuve le terminologue dans l'exercice de sa profession. Il n'a pas la science infuse et ne peut fournir de réponse sur-le-champ, comme le croit souvent le client. Celui-ci s'étonne que le terminologue lui renvoie en quelque sorte la balle en répondant à sa question par d'autres questions.

La recherche ponctuelle
En voici quelques exemples dans le cas d'une recherche ponctuelle de l'anglais vers le français. Quelle est, dans le texte à traduire, la phrase où figure le terme dont on veut connaître l'équivalent? À quel domaine appartient ce terme? À qui est destiné le texte? Ces questions revêtent une grande importance, car elles permet-

tent au terminologue non seulement d'orienter correctement sa recherche mais également de l'effectuer plus rapidement.

La phrase, si elle est significative, aide à comprendre le sens du terme anglais, c'est-à-dire la notion étudiée. Sinon, le terminologue doit chercher à cerner la notion dans les ouvrages anglais à sa disposition. Il essaiera ensuite de trouver dans la documentation française à laquelle il a accès le terme qui désigne cette même notion.

Il effectuera sa recherche dans un domaine en particulier, celui qui aura indiqué le client. La connaissance du domaine précis de la recherche est primordiale, car pour avoir abondance d'équivalents français. Ainsi le terme «ply» dans celui du pneumatique.

Une fois la recherche terminée, il se peut que le terminologue ait trouvé deux équivalents pour désigner la notion à l'étude, l'un appartenant à la langue courante et l'autre à la langue scientifique. Lequel privilégiera-t-il? Tout dépend du destinataire du texte à traduire. S'il s'agit de spécialistes du domaine, c'est le terme scientifique qu'il faut choisir; par contre, si le texte s'adresse au grand public, il faut plutôt utiliser le terme de la langue courante.

Il arrive toutefois que le terminologue ne puisse trouver d'équivalent dans les sources consultées, soit parce qu'il s'agit d'une réalité toute nouvelle qui n'a pas encore été désignée dans la langue d'arrivée, soit parce qu'il ne dispose pas d'une documentation suffisante sur le sujet. Dans ce cas, le terminologue a souvent recours à un spécialiste du domaine qui sera en mesure de lui donner l'équivalent ou du moins de lui fournir des éléments qui lui permettront d'en créer un. C'est pourquoi le terminologue doit connaître les procédés de création néologique.

La fiche de terminologie
Le terminologue ne veut pas perdre le fruit de sa recherche, surtout si elle a été longue et difficile. Aussi en consigne-t-il les résultats sur un support, appelé fiche de terminologie, selon une méthodologie rigoureuse.

À l'heure actuelle, comme la majorité des demandes de recherche adressées au terminologue le sont de l'anglais vers le français, les fiches sont généralement bilingues et établies à partir de l'anglais.

Chaque fiche de terminologie ne traite que d'une seule notion. Y figurent le terme de

départ et son équivalent ainsi que les définitions ou contextes retenus pour chacun d'eux et qui permettent de comprendre la notion à l'étude. On y trouve également, entre autres choses, les sources citées, les domaines d'emploi et, s'il y a lieu, les synonymes du terme de départ ou de l'équivalent ainsi que les marques d'usage (vieilli, familier, technique, etc.).

Dans les entreprises privées, les fiches de terminologie sont classées selon l'ordre alphabétique anglais, en général manuellement, dans un fichier appelé fichier de terminologie. Des fiches de renvoi, établies pour l'équivalent et, s'il y a lieu, pour les synonymes anglais et français, complètent ce fichier. C'est le terminologue qui assure la mise à jour du fichier de terminologie en remplaçant les fiches périmées ou incomplètes.

Dans les organismes de terminologie publics, comme la Direction générale de la terminologie et de la documentation du Secrétariat d'État ou l'Office de la langue française, les fiches sont classées dans un fichier automatisé appelé banque de terminologie. Les fiches de renvoi y sont inutilisées, car on peut avoir accès directement à une fiche par tous les termes qui y figurent. C'est également le terminologue qui, par une procédure rigoureuse d'épuration, assure la mise à jour des fiches versées en banque.

Le terminologue ne fait pas que de la recherche ponctuelle. Comme nous l'avons dit plus haut, il effectue également de la recherche thématique, procède à des études synonymiques ou établit des dossiers de terminologie.

La recherche thématique
La recherche thématique est une recherche terminologique à long terme. Vu que le terminologue étudie l'ensemble des termes propres à un domaine en particulier, la recherche revêt un caractère exhaustif et peut parfois s'étendre sur plusieurs mois, voire un an.

La démarche est fondamentalement la même que pour la recherche ponctuelle et que pour toute recherche terminologique d'ailleurs. Il s'agit de cerner les notions à l'étude à l'aide d'ouvrages spécialisés, unilingues autant que faire se peut, ou en ayant recours à des spécialistes, et de trouver les termes qui désignent chacune de ces notions en une ou plusieurs langues, généralement l'anglais et le français dans notre contexte nord-américain.

Les résultats d'une recherche thématique sont, comme pour la recherche ponctuelle, consignés sur des fiches de terminologie, à la différence toutefois que celles-ci peuvent servir de point de départ à une publication.

Par exemple, si une recherche thématique comble une lacune dans un domaine

donné, il peut valoir la peine d'en diffuser le résultat sous forme de lexique (termes sans définitions) ou de vocabulaire (termes avec définitions) qui deviendra ainsi facilement accessible à l'ensemble des usagers.

Autres travaux

L'étude synonymique, pour sa part, vise à éclaircir un problème d'emploi, souvent dans une même langue, de deux ou plusieurs termes pour désigner une même notion. Elle prend la forme d'une dissertation où le terminologue expose les tenants et les aboutissants du problème en question. Si elle répond à un besoin ressenti par un grand nombre de personnes, cette étude est parfois publiée dans le journal ou la chronique de langue de l'entreprise privée ou de l'organisme de terminologie.

Quant au dossier de terminologie, il peut revêtir plusieurs formes: photocopies de textes relatifs à la notion à l'étude, fiches de terminologie ou dissertation rédigées par le terminologue sur la notion étudiée. Le dossier de terminologie peut être établi à des fins d'uniformisation ou de normalisation.

Dans le cas de l'uniformisation, c'est le terminologue lui-même qui décide, après avoir établi son dossier, s'il faut utiliser tel terme de préférence à tel autre pour désigner telle notion à l'intérieur de l'organisme pour lequel il travaille.

Dans le cas de la normalisation, le rôle du terminologue est un peu différent. Il se borne à soumettre un dossier de terminologie à un comité de normalisation composé d'experts de la langue et des domaines étudiés. Ce comité, qui est revêtu d'un caractère officiel, tranchera la question après étude du dossier.

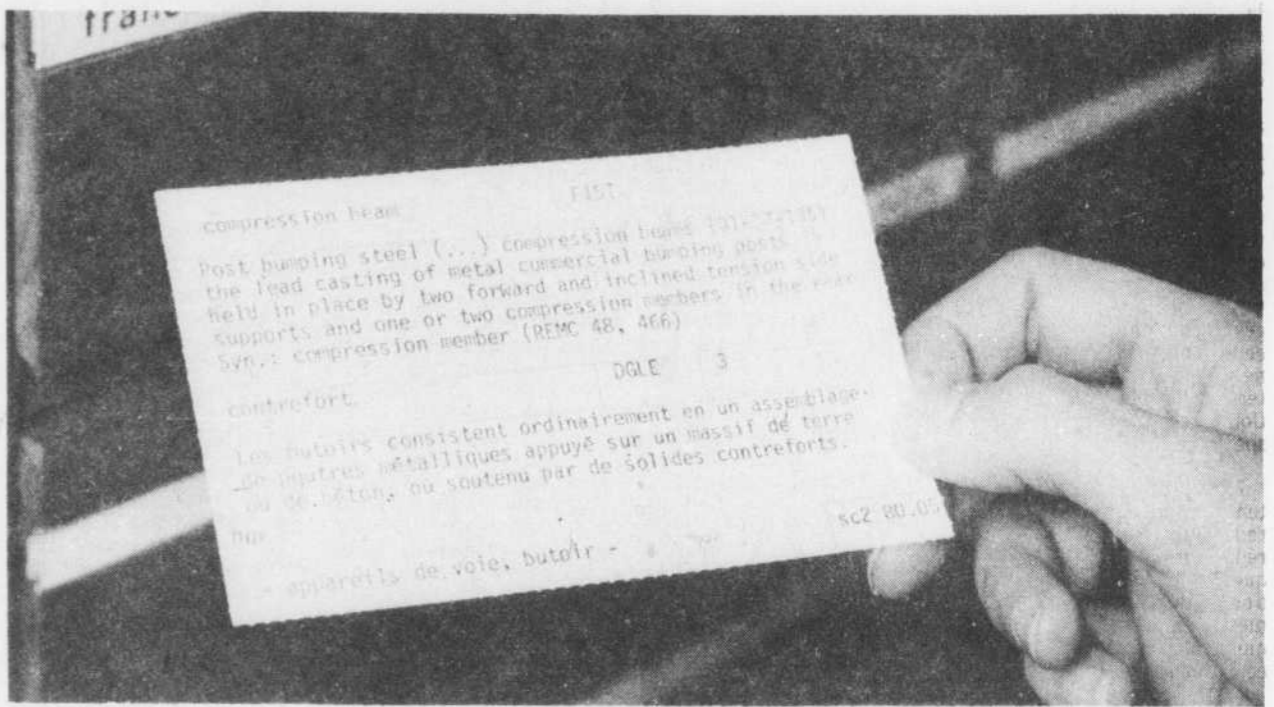
Vu le nombre sans cesse croissant de textes à traduire ou à rédiger dans les domaines techniques les plus divers, rares sont les cabinets de traduction ou les services linguistiques qui, à l'heure actuelle, peuvent se passer de la présence du terminologue. La terminologie, née au départ des besoins de la traduction, s'en détache maintenant au point de devenir une discipline autonome ayant sa propre terminologie et sa propre méthodologie.

À côté du praticien, cet homme-orchestre dont nous avons décrit les activités, une nouvelle catégorie de terminologue voit maintenant le jour: c'est le théoricien qui réfléchit sur la discipline elle-même et en raffine la terminologie ou la méthodologie en allant puiser à d'autres spécialités comme la linguistique ou l'informatique.



Des recherches sont présentement en cours afin que les terminologues puissent un jour consigner leurs données sur micro-ordinateur. Grâce à un appareil semblable à celui qui figure sur cette photo, l'accès à l'information terminologique sera considérablement facilité.

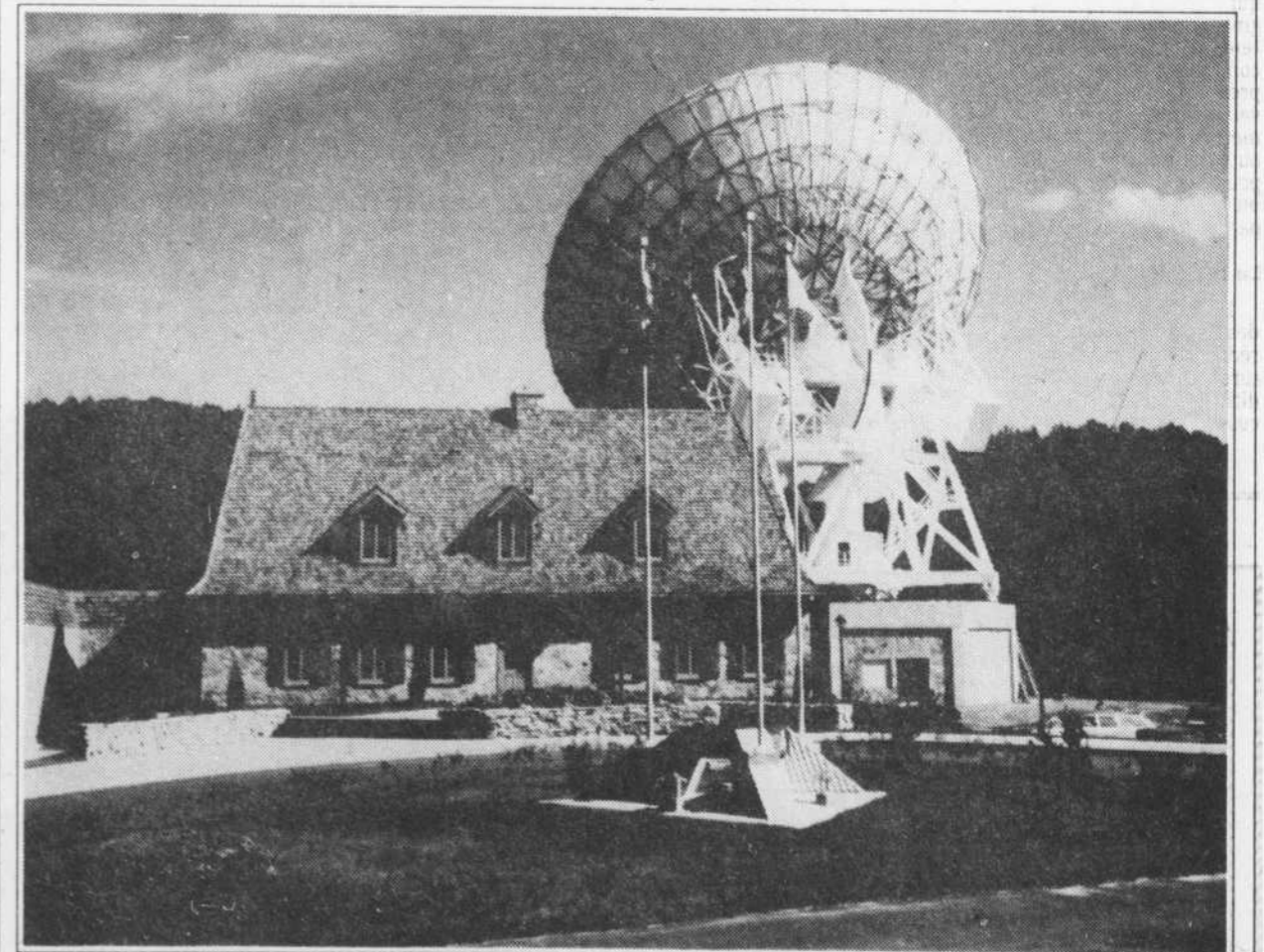
Est-il permis de rêver au jour où des ordinateurs, dans différents services de terminologie, pourront communiquer entre eux?



Voici à quoi ressemble une fiche terminologique de modèle courant.

“La société Téléglobe mérite une fois de plus nos éloges pour l'importance et le sérieux qu'elle attache à l'administration de son programme des langues officielles”.

Rapport annuel de 1979 du Commissaire aux langues officielles.



À Téléglobe Canada, communiquer entre nous ou avec le monde entier, c'est notre pain quotidien.



ATELIER DE TRAITEMENT DES MOTS LEDUC INC.

824, avenue du Mont-Royal est
Montréal (Québec) H2J 1X1

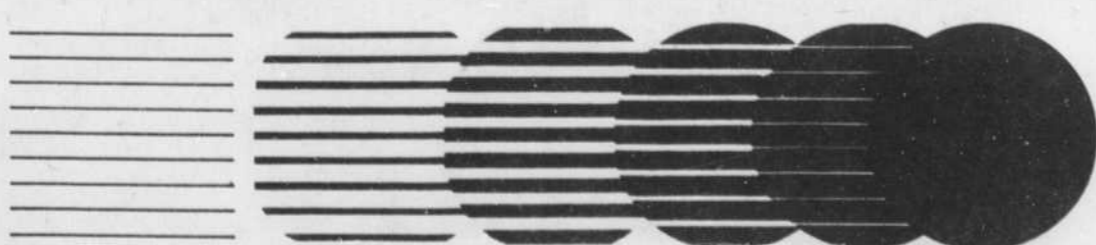
- Traitement des mots
- Dactylo
- Conception de curriculum vitae et de dossiers
- Photocopie

527-8879

Notice historique

La terminologie est sans doute aussi ancienne que la civilisation, mais elle a connu un essor particulier depuis un demi-siècle grâce aux travaux des organismes de normalisation nationaux et internationaux. Cette activité n'a cependant donné lieu à l'émergence d'une discipline autonome que depuis une quinzaine d'années, notamment avec la naissance de grands centres de terminologie comme celui de l'Office de la langue française du Québec, du Secrétariat d'État, à Ottawa, et de la Banque de Terminologie de l'Université de Montréal.

Le besoin d'un regroupement professionnel n'ayant pas tardé à se faire sentir, surtout dans le milieu dispersé et encore clairsemé des terminologues d'entreprise, un effort en ce sens s'est amorcé à Montréal à l'automne de 1975 et, d'emblée, s'est posée la question d'un rattachement possible à la Société des traducteurs du Québec. Sensibilisée à l'évolution de la situation, celle-ci créait donc, dès l'année suivante, un comité de statut du terminologue qui, après quelques mois d'études et de consultations, se prononça à l'unanimité pour l'intégration des terminologues dans les structures de la STQ. Le processus aboutit à une assemblée de fondation, le 12 mai 1978.



ANDRÉE LAMBERT
Traductrice

Spécialiste en informatique
824, avenue du Mont-Royal est
Montréal (Québec) H2J 1X1

tel.: 521-3600

La rédaction dans l'entreprise

Vision d'une praticienne

par Claire Lamy

Claire Lamy est chef du Service rédaction et terminologie à l'Hydro-Québec. Elle a occupé plusieurs postes au conseil d'administration de la STQ, dont celui de secrétaire générale.

Dans une grande entreprise où la langue du travail est le français, les rédacteurs sont appelés à jouer un double rôle. Ils sont à la fois rédacteurs-concepteurs et rédacteurs-conseils auprès des gestionnaires et des spécialistes. D'aucuns pensent que ces derniers devraient être capables de produire seuls des documents clairs, concis et précis sans faire appel à des spécialistes de la communication écrite. Idéalement, oui. Mais les choses ne se passent pas toujours ainsi dans la pratique. Et cela, pour plusieurs raisons. L'expérience prouve en effet que les gestionnaires et les spécialistes ne connaissent pas bien les techniques de la communication écrite: ils sont souvent de bons communicateurs oraux, mais ils perdent leurs moyens lorsque vient le moment d'écrire. Par ailleurs, ils ont du mal à se départir de leur jargon de spécialistes et à rédiger des textes qui soient intelligibles pour des profanes. Enfin, il arrive fréquemment qu'ils aient étudié dans des manuels anglais et ils continuent d'être en contact constant avec des ouvrages techniques rédigés dans cette langue. C'est dire qu'ils ne connaissent pas très bien la terminologie et la documentation françaises propres à leur spécialité.

Dans le présent article, nous tenterons de définir le rôle du rédacteur, les interrelations rédacteur-client et les moyens que les terminologues et les documentalistes peuvent mettre en oeuvre en vue d'améliorer la communication écrite dans l'entreprise.

Le rédacteur

Le rédacteur est avant tout un communicateur qui doit allier de solides qualités professionnelles à de grandes qualités personnelles.

Le rédacteur-concepteur

Le rédacteur-concepteur conçoit, structure et rédige, à partir d'informations verbales ou écrites, des documents d'information destinés à divers publics: brochures, dépliants, publi-reportages, annonces, discours, scénarios, etc. En tant qu'auteur, il jouit généralement d'une assez grande marge de manoeuvre dans l'agencement et la présentation de l'information et il travaille de façon relativement autonome. À la différence, toutefois, de l'écrivain qui peut laisser aller son imagination et sa plume, le rédacteur travaille toujours sur commande et dans des délais prescrits. Et une fois son travail terminé, il doit le soumettre à l'approbation d'une ou de plusieurs personnes qui peuvent l'accepter d'emblée ou le rejeter en totalité ou en partie.

Le rédacteur-conseil

Le rédacteur-conseil aide des individus ou des groupes à rédiger des documents de nature variée, qui ont une large diffusion ou de grandes répercussions: rapports, mémoires,

règlements, guides, codes, etc. Il n'est pas l'auteur de ces textes, mais, à titre de spécialiste de la communication écrite, il s'assure qu'ils sont non seulement clairs et logiques, mais qu'ils transmettent efficacement un message à un public donné. En somme, le rédacteur-conseil aide l'auteur à clarifier sa pensée. Il doit avoir un sens critique développé et savoir poser les bonnes questions.

Les interrelations rédacteur-client

La relation entre le rédacteur-concepteur et son client est très facile à définir. Il y a, d'une part, un client qui passe une commande, en donnant des indications plus ou moins précises et, d'autre part, un rédacteur professionnel qui exécute cette commande dans un délai déterminé.

Il est plus difficile de cerner la relation client-rédacteur-conseil. Ce dernier fait équipe avec un ou plusieurs auteurs, son intervention peut se situer à différentes étapes du processus de rédaction et, enfin, ses tâches sont très diversifiées, tout en n'étant pas toujours clairement délimitées. En effet, le rédacteur-conseil est appelé à siéger à des comités pluridisciplinaires, restructurer des textes mal bâtis, synthétiser des textes trop longs, uniformiser la terminologie, le style et la présentation de rapports rédigés par plusieurs personnes, faire la révision linguistique de textes bien structurés, corriger des erreurs de toutes sortes, etc. Jusqu'où doit aller son engagement? Où commence son travail? Où se termine celui de l'auteur? La ligne de partage n'est pas toujours facile à tracer. Elle est souvent fonction des individus et des sujets traités. Mais dans tous les cas, le rédacteur doit s'efforcer de travailler en étroite collaboration avec les auteurs et s'engager à fond dans le dossier.

À quel moment le rédacteur-conseil doit-il intervenir auprès des clients? Dans le cas, notamment, de rédaction collective ou de dossiers importants, il est souhaitable qu'il intervienne avant, pendant et après la rédaction. Avant, pour sensibiliser les auteurs à la dimension «communication», les aider à établir un plan et leur fournir des outils de travail (vocabulaires et lexiques, guides de rédaction, documentation, etc.). Pendant, pour les aider à rédiger un premier projet. Après, pour analyser l'efficacité de la stratégie de communication adoptée, suggérer, au besoin, des modifications et réviser le texte final. À d'autres moments, une lecture critique et une révision rapide avant publication suffisent.

Les terminologues et les documentalistes

Les terminologues

Dans une entreprise où l'on communique en français depuis des années, il est parfois très difficile de convaincre les employés de remplacer un mot français par un autre mot français... même si on leur prouve que le premier est inapproprié et le second, utilise couramment dans le monde technique francophone. Par ailleurs, les «termes-maison» inventés par et pour les spécialistes d'une discipline donnée posent souvent d'épineux problèmes aux rédacteurs et aux terminologues. Enfin, il arrive fréquemment que les spécialistes des diverses unités administratives donnent des sens différents aux mêmes mots. Cette situation peut avoir de graves conséquences aussi bien sur la sécurité des employés que sur les statistiques de l'entreprise. C'est dire toute l'importance que revêt l'uniformisation de la terminologie technique et administrative. Quels moyens les terminologues peuvent-ils mettre en oeuvre pour favoriser cette uniformisation? Ils peuvent notamment produire, en collaboration avec des spécialistes, des vocabulaires et des lexiques qui seront ensuite diffusés à l'échelle de l'entreprise, répondre aux demandes ponctuelles de tous les employés, rédiger et diffuser des études terminologiques, publier des chroniques, des bulletins, etc. Non seulement ces ouvrages rendent de précieux services à toutes les personnes appelées à rédiger régulièrement, mais il n'est pas rare qu'ils permettent de réconcilier des «factious» ou des «écoles» dont les divergences durent depuis des années.

Les documentalistes

Tout comme les terminologues, les documentalistes

jouent un rôle extrêmement important dans une entreprise technique nord-américaine. Il suffit de faire le tour des centres de documentation, de consulter les listes d'acquisition d'ouvrages documentaires ou encore les bibliographies de rapports et d'études pour constater que la documentation anglaise est omniprésente. Que peuvent faire les documentalistes pour remédier à cette situation? Se tenir au fait des ouvrages et des périodiques qui se publient en français dans les secteurs d'activité de l'entreprise. Faire ensuite connaître cette documentation française aux gestionnaires et aux spécialistes et leur apprendre à l'exploiter. Très souvent, ces derniers allèguent qu'ils ne se reconnaissent pas dans la documentation française et ils préfèrent s'alimenter à des sources américaines. Enfin, les documentalistes doivent établir et maintenir des contacts avec des entreprises ou organismes similaires dans les pays francophones.

En guise de conclusion, rappelons que les spécialistes de la communication écrite sont intimement mêlés à tous les grands dossiers d'information de l'entreprise. Leur association étroite avec des gestionnaires et des spécialistes de tous les niveaux hiérarchiques et de tous les secteurs d'activité est à la fois enrichissante et stimulante. Par ailleurs, grâce à leur double rôle de créateur et de conseiller, ils sont en mesure d'exploiter toutes les facettes de leur métier de communicateur.

La STQ son histoire

C'est en 1940 que fut fondée la STQ, l'association de traducteurs la plus ancienne du Québec. En 1968, elle fusionnait avec deux autres groupements de traducteurs d'alors, le Cercle des traducteurs et la Corporation des traducteurs professionnels du Québec. La STQ a participé activement à la fondation du Conseil des traducteurs et interprètes du Canada (CTIC), membre canadien de la Fédération internationale des traducteurs (FIT). Elle entretient d'é-

troites relations avec les autres membres du CTIC: l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario (ATIO), la Corporation des traducteurs et interprètes du Nouveau-Brunswick (CTINB) ainsi que les associations de traducteurs et d'interprètes de l'Alberta, du Manitoba et de la Saskatchewan (ATIA, ATIM et ATIS).

La formation du traducteur

Pourquoi le bilinguisme ne suffit pas

par Irène V. Spilka

Irène V. Spilka enseigne la traduction à l'Université de Montréal de même qu'à l'université McGill. Elle collabore régulièrement à la revue *Meta* et siège actuellement au conseil d'administration de la STQ.

Pourquoi la formation du traducteur exige-t-elle de si longues études, et pourquoi ne suffit-il pas d'être bilingue pour devenir traducteur? C'est, en bref, parce que la traduction est une profession, et que son exercice fait appel à des connaissances spécialisées. Les textes scientifiques, techniques, administratifs et juridiques sont le pain quotidien du traducteur professionnel.

La scolarité des études en traduction est en effet prolongée: quatre ans en Russie, entre quatre et cinq ans à Genève, où le candidat se présente à l'examen lorsqu'il s'estime suffisamment préparé, quatre ans en France, où les deux années consacrées à la traduction proprement dite font suite à l'obtention d'un D.U.E.L. ou d'un D.U.E.S., cinq ans en Allemagne, avec examen obligatoire au bout de deux ans et demi et examen final au bout de cinq ans. Au Canada, les universités offrent en général deux programmes: premier cycle seulement (Université du Québec à Trois-Rivières, Université Laurentienne à Sudbury, Collège Glendon à Toronto) ou premier et deuxième cycles (Université Laval, Université de Montréal, Université d'Ottawa.) La durée du premier cycle est de trois ans, celle du second, d'un ou deux ans selon la formation antérieure du candidat, ce qui fait quatre ou cinq ans au total. Dans tous les cas, la maîtrise du français et de l'anglais constitue une condition d'admission au programme.

Autrement dit, on vient à l'université apprendre à traduire, et non pas simplement perfectionner ses connaissances dans une langue étrangère, car la traduction consiste à reformuler dans une langue ce qui a été dit dans une autre,

de telle sorte que le lecteur puisse prendre connaissance du contenu de l'original, même s'il ne connaît pas la langue de ce dernier. Et l'acte de traduction, en raison de son caractère professionnel, se doit d'être authentique. Le traducteur est un agent économique, car en accomplissant son travail il ajoute une plus-value au texte original: il le transforme de manière à lui assurer une diffusion plus large que celle de l'original. Tout le monde y gagne, l'auteur comme le public, sans oublier les intermédiaires, courtiers, éditeurs, imprimeurs, et autres. Mais l'opération de traduction est longue et complexe, ce qui rend son prix relativement élevé. On confie donc le plus souvent au traducteur professionnel des textes dont la valeur intrinsèque justifie l'augmentation des coûts de diffusion. Tant pour cette raison, d'ordre économique, que pour des raisons d'ordre intellectuel et social — l'importance des textes traités et leur influence sur le public lecteur — on exigera du traducteur qu'il livre un produit de qualité.

La qualité en matière de traduction professionnelle, c'est d'abord la fidélité au contenu et à la portée du texte original, mais c'est aussi l'impeccabilité de la forme du texte traduit. Idéalement, celui-ci doit renfermer les mêmes informations que le texte de départ, produire sur le lecteur une impression comparable, et se lire sans laisser transparaître son origine étrangère. Or ces conditions exigent du traducteur qu'il soit initié au sujet traité, qu'il maîtrise les deux langues en présence, et surtout qu'il en connaisse les particularités et les raffinements qui constituent ce que les linguistes ap-

Suite à la page VIII



Au service des traducteurs rédacteurs terminologues

BIBLIOGRAPHIES SÉLECTIVES

- Commerce et économie
- Droit et justice
- Techniques

OUVRAGES DIDACTIQUES

- Manuel pratique de terminologie
- Version générale
- Pratique de la révision
- A Practical Guide to Bilingual Revision

LANGUES DE SPÉCIALITÉ

- Le papier — Procédés et matériel*
- Langage du droit et traduction*

DICTIONNAIRES BILINGUES

- Vocabulaire de l'allergie
- Lexique technique de la télévision*
- Vocabulaire du tourisme

HISTOIRE DE LA TRADUCTION

- Anthologie de la manière de traduire

*En préparation

DISTRIBUTEUR:

LINGUATECH

C.P. 333, succ. Outremont
Montréal H2V 4N1
Tél. 842-6395

PIERRE BEAUDRY & C^{ie}

Société à responsabilité limitée

31, rue Saint-Jacques
5^e étage
Montréal, Québec
H2Y 1K9
(514) 844-39-31

Traducteurs et rédacteurs conseils

Radio-Canada se plaît à reconnaître dans les traducteurs et les terminologues des témoins de la qualité de la communication

Par ses fiches grammaticales et terminologiques par son bulletin *C'est-à-dire* par ses vocabulaires bilingues Radio-Canada veut apporter sa contribution à une communication de qualité



Faut-il prendre le traducteur au mot?

par René Deschamps

Ancien président de la STQ, René Deschamps dirige les services linguistiques de Bell Canada. Il a également été président du Conseil des traducteurs et interprètes du Canada.

Qu'est-ce qui est habituellement noir, horizontal, a ses lettres et ne coûte que 15 cents?

C'est un mot, tout simplement, bien encré dans ses formes, et traduit d'une langue à une autre.

Les biens de consommation se paient normalement suivant la qualité, le volume, le poids ou la longueur. Ainsi, les crayons se vendent à la pièce, le lait au litre, le sucre au kilo, le bois au mètre.

Les services, c'est-à-dire les métiers et professions — plombier, avocat, mécanicien — c'est le temps qui en détermine le coût.

La traduction, elle, fait bande à part. Pour des motifs encore difficiles à expliquer, l'unité de travail est le mot. Ramener l'évaluation du travail du traducteur à une certaine quantité de mots, c'est pour le moins simpliste et cette opération ne correspond guère à la réalité. Personne d'ailleurs n'oserait imposer cette contrainte dégradante aux rédacteurs, publicitaires, et communicateurs en général.

Pourrait-on décemment évaluer la journée de travail du chef d'entreprise au nombre de décisions qu'il a prises? De l'arpenteur à la superficie du terrain qu'il a mesuré? Ou du

peintre au nombre de coups de pinceau qu'il a donnés?

C'est pour des raisons sans doute d'ordre pratique qu'on a quantifié l'acte traductionnel au nombre de mots que contient le texte original. Mais ce n'est qu'un point de repère, ni plus ni moins.

La façon de juger de la valeur d'une traduction, c'est de mesurer la satisfaction qu'on en éprouve et l'utilité qu'on en retire.

L'inflation a fait ses ravages dans tous les secteurs d'activité. Selon Statistique Canada, l'indice général des prix à la consommation a grimpé de 110,6% en dix ans.

La traduction, elle, reste abordable, n'ayant monté que de 25%.

Qu'est-ce qu'on peut s'attendre à payer pour une traduction? De 8c à 25c du mot, selon la technicité du texte, les tarifs courants se situant davantage autour de 15c. Donc, pour les textes techni-

ques, la facture s'établira vraisemblablement à 20c le mot, les textes généraux coûtant plutôt 12c.

Mais alors est-ce un luxe de passer par la traduction quand ce serait tellement plus simple de rédiger directement dans la langue du destinataire? La polyglossie n'étant pas donnée à tout le monde, il est évident que la traduction n'est pas plus un luxe que les autres activités courantes; c'est même une nécessité. Autrement, plus de communications possibles.

Mais en traduction, comme dans la plupart des domaines, c'est l'offre et la demande qui priment.

Ce ne sont pas les traducteurs qui manquent, qu'ils soient à leur compte ou au service de cabinets. Mais à qui donc s'adresser?

Bien que ce ne soit pas une garantie de succès, on «mettra les chances de son côté en s'adressant à des membres d'une société reconnue de traducteurs. Mais un service de qualité, il faut y mettre le prix.

On ne veut pas payer cher? Alors, on fait faire le travail à 5c le mot par n'importe qui. Mais on en a aussi pour son argent... Et si on se fait avoir par un incompetent, qu'on ne vienne surtout pas se plaindre!

Mais au fait, se plaindre à qui?

Les services linguistiques d'entreprise: une espèce bien vivante

par Louise Brunette

Louise Brunette dirige les Services linguistiques d'Honeywell. Elle est actuellement membre du conseil de la STQ.

Les services de traduction sont en passe de disparaître. C'est ce que retient tout nouvel observateur de la scène traductionnelle qui a participé aux récentes rencontres de la profession. En effet, depuis quelque temps, colloques et journées d'étude dénoncent vigoureusement les frais d'exploitation présumés prohibitifs des services linguistiques ou encore ont pour objet l'examen des possibilités de traduction automatique ou, enfin, concluent à l'imminence du remplacement de la traduction par le rédaction comme outil de francisation de l'entreprise. Décriés par les gestionnaires, menacés par les informaticiens, méprisés par les champions de l'unilinguisme, les services de traduction d'entreprise non seulement résistent mais encore se multiplient ou s'agrandissent. Pourquoi donc?

Pour n'être pas originale, l'explication de la survie des services de traduction a le mérite d'être marquée au coin de la logique; les services de traduction répondent à des besoins de l'entreprise québécoise, grande ou moyenne.

Si l'on peut regretter la situation, il est impossible de nier que nous vivons toujours dans un contexte commercial

et technique sinon dominé par l'anglais du moins largement occupé par lui. Or, le français s'imposant comme langue de travail de l'entreprise québécoise, cette dernière doit assurer en français l'ensemble de ses communications internes et une grande partie de ses communications externes.

Dans un environnement bilingue, les services linguistiques contribuent donc à l'efficacité de la communication entre les membres de l'entreprise et entre celle-ci et ses correspondants commerciaux du Québec. À côté d'un noble souci de communication, spontané ou inspiré par des considérations économiques, on ne peut feindre d'ignorer que les lois linguistiques des dernières années ont fourni à l'entreprise des arguments irréfutables en faveur du recours aux services de spécialistes de la traduction.

Comment les services de traduction remplissent-ils leur double mandat d'améliorer la qualité des communications et de permettre à l'entreprise de respecter les prescriptions linguistiques du législateur? Un rapide regard sur la composition d'un service type donnera des éléments de réponse.

Quelle que soit la structure administrative — centralisée ou décentralisée — des services linguistiques, la composition de ceux-ci se ressemble sensiblement d'une entreprise à l'autre. Il va de soi que les traducteurs en constituent les principaux agents de communication puisqu'ils fournissent à leur clientèle la matière im-

médiatement utilisable, les textes à diffuser, dans la langue de la commande. Dans les services d'une certaine importance, des terminologues s'attachent à l'étude et à la fourniture des vocabulaires spécialisés propres à l'entreprise employeuse tout en assurant l'aide à la rédaction. C'est ainsi que le plus souvent sont dirigées vers les terminologues les demandes relatives aux questions de langue en général (grammaire, syntaxe, style, etc.). Enfin, les services de traduction intègrent de plus en plus la fonction documentaire à leur activité. Suivant la taille et les moyens du service, un documentaliste professionnel ou un terminologue rompu à la pratique documentaire conseille les utilisateurs sur les ouvrages linguistiques les plus pertinents ou les oriente vers des documents techniques valables.

Les besoins auxquels répondent documentalistes, terminologues et traducteurs regroupés au sein des services de traduction résultent du souci de l'entreprise de ne pas mettre sa rentabilité en péril par des communications inefficaces. Mais aux besoins correspondant à ce pragmatique souci d'efficacité sont récemment venus s'ajouter ceux qui découlent des lois linguistiques québécoises et qui doivent satisfaire le programme de francisation de chaque entreprise.

Parce qu'il s'insère dans l'entreprise, le service de traduction doit, comme les autres unités administratives, en partager les objectifs fondamentaux. L'entreprise n'ayant d'autre raison d'être que le profit, on peut se demander comment les services linguistiques satisfont aux exigences de rentabilité des administrateurs.

Non seulement l'activité du service de traduction ne génère pas de bénéfices immédiats, mais encore elle impose à l'entreprise des charges considérables en personnel et en matériel. Face à ce bilan expéditif, on s'étonnerait de la vitalité des services linguistiques si ce n'était de l'intervention de gestionnaires éclairés, convaincus que, dans un contexte de bilinguisme, la traduction interne contribue à la rentabilité de l'entreprise en favorisant la circulation de l'information intérieure et en étant garante de la qualité de la communication entre l'entreprise et son environnement.

Il est évident que dans la conjoncture linguistique actuelle, les services linguistiques doivent se préparer à des mutations. On peut ainsi envisager qu'une fois franchie l'étape en cours de la traduction massive vers le français des documents à diffusion interne, les services linguistiques devront rédiger les nouveaux imprimés administratifs. Quant aux textes destinés à l'extérieur, leur conception donnera lieu à l'intensification de la fonction d'aide à la rédaction. On voit déjà la plus grande place qu'il faudra alors faire à la traduction vers l'anglais. Mais les besoins de traduction vers le français ne vont pas se resorber pour autant. Qu'on songe, par exemple, aux sociétés dont le siège social est situé hors Québec ou à celles qui vendent aux Québécois des produits conçus en pays anglophone; c'est encore par la traduction qu'elles pourront communiquer et faire des affaires.

Les services de traduction vivent-ils leurs derniers moments? Si la fonction crée l'organe, les services linguistiques d'entreprise deviendront inutiles en même temps que s'évanouiront les besoins de communication de l'entreprise québécoise. Alors, on pourra songer à se débarrasser de ces gênants appendices.

La formation du traducteur Suite de la page VII

pellent des sous-langues ou langues de spécialité.

Si la traduction littéraire est souvent pratiquée par des auteurs de talent, écrivains ou poètes dont c'est la vocation de manier les mots, par contre, le droit, la médecine, la finance, le commerce, la politique, l'administration, l'in-

formatique, l'industrie et ses techniques, ainsi que la recherche scientifique sont les domaines de prédilection de la traduction professionnelle. Or l'activité intellectuelle qui s'exerce dans ces domaines nécessite des connaissances spécialisées, une pensée disciplinée, et un mode d'expression

approprié. Concernant ce dernier point, le traducteur doit s'initier au maniement des langues de spécialité — parfois appelées technolécies. Celles-ci ne s'acquiescent pas du jour au lendemain, car elles comportent une terminologie propre, généralement compliquée et rébarbative, ainsi qu'une phraséologie souvent encore plus compliquée, parfois figée et imposée par la loi. Mais surtout, ces sous-langues véhiculent des concepts abstraits, longuement élaborés par les spécialistes, que le traducteur ne peut ignorer sous peine de se méprendre sur le sens à donner aux mots qu'il lit et doit rendre dans sa langue de travail. En fait, l'acquisition des sous-langues spécialisées n'est qu'un aboutissement. Elle exige une longue poursuite des connaissances, et une réflexion approfondie sur tout ce qui touche le domaine choisi.

C'est pourquoi l'enseignement de la traduction réserve une part importante à la «culture générale». Cette culture n'est pas seulement littéraire et artistique, mais aussi et peut-être plus encore, scientifique et technique, sans oublier la place qu'y occupent les aspects juridique et politique de la vie en société. Le futur traducteur doit commencer par faire deux choses: 1) acquérir des connaissances précises, représentant en quelque sorte l'acquis sur lequel continue de s'édifier le savoir, et 2) apprendre à apprendre, c'est-à-dire se donner les moyens de suivre le progrès de la connaissance, qui ne cesse de s'accroître. Ce que l'on conçoit bien... mais encore faut-il l'acquiescer la pratique. Le traducteur cultivé est déjà en possession des instruments essentiels à son

activité, mais il doit apprendre à les manier. Aussi s'habitue-t-il à faire de la rédaction professionnelle dans sa langue de travail afin de savoir exprimer clairement sa propre pensée, ainsi que celle des autres (le traducteur est un intermédiaire); il fera ensuite ce qu'on appelle dans les écoles des thèmes et des versions, et dans le monde du travail, des traductions. À l'université, il les fait sous la conduite de ses professeurs, qui lui en expliquent les mécanismes, et lui indiquent les écueils à éviter, ainsi que les «bonnes recettes» qui permettent de gagner du temps. Mais la pratique risque de s'enliser dans la routine si elle ne s'accompagne pas de la réflexion. On demandera donc aux apprentis-traducteurs de se détourner un moment de leurs cahiers et de leurs dictionnaires pour réfléchir sur leur travail et son résultat. Il est en effet souhaitable qu'ils prennent conscience des suppositions, des hypothèses et des concepts qui animent leur propre activité. Ils doivent en outre pouvoir la juger, la critiquer, voire la défendre le cas échéant. En d'autres termes, l'enseignement de la traduction comportera une part de théorie, car il ne s'agit pas de produire de simples machines à traduire, mais des traducteurs pensants. Enfin, on leur enseignera l'histoire de leur profession, aussi longue et vénérable que celle de l'écriture elle-même, afin qu'ils sachent non seulement éviter de répéter les erreurs du passé, mais qu'ils se sentent, à juste titre, fiers de leur appartenance à une profession aussi digne d'intérêt et d'estime.

Longue la formation du traducteur? Mettons qu'elle n'est jamais finie.

Informatique

La gestation du «retraducteur»

Voeu pieux ou nécessité? Vaine impression ou réalité profonde? Il paraît qu'une lente gestation est commencée dans le monde de la traduction. L'embryon, c'est un traducteur un peu spécial, un mutant, pourrait-on dire, une personne dont les méthodes de travail et les préférences pourraient différer assez sensiblement de celles du professionnel que nous connaissons.

Au lieu de mobiliser tous ses outils de travail, mécaniques, linguistiques et intellectuels, au service d'un texte de départ dans le but de le recréer en langue d'arrivée, le nouveau traducteur, dont plusieurs souhaitent ardemment la venue, n'aura aucun mal à déployer ce même arsenal sur un nouveau champ de bataille: une traduction machine, nouveau point de départ qui s'ajoutera au texte original à titre de matière brute à transformer en produit fini. On a déjà donné un nom au nouveau venu; certains l'appellent «traducteur-réviseur», mais quelle ambiguïté! d'autres l'appellent «réviseur de traduction machine», mais est-ce exact? Car peut-on se contenter de réviser ou de corriger une sortie machine? J'ai déjà entendu dire que, dans une certaine proportion (est-ce 20%, 40%, 60%?), il faut retraduire... Faudrait-il baptiser l'enfant terrible de la traduction un «retraducteur»?

L'avortement du «retraducteur»

Pourquoi le sujet est-il si brûlant? Parce qu'il touche à l'avenir et surtout parce que toutes ses facettes, dès qu'il s'agit du traducteur lui-même, sont dangereusement glissantes; aussi en général est-ce de l'ordinateur traducteur que l'on parle, et non du traducteur qui doit s'accommoder des productions informatiques.

Il en est qui souhaitent l'avortement du «retraducteur» par extinction pure et simple de la traduction machine. Peut-être est-il déjà un peu tard pour cela. Les systèmes de traduction plus ou moins automatisés, plus ou moins assistés, existent en nombre déjà respectable. Et des traducteurs, aujourd'hui, se servent de ces compléments au texte original que sont les sorties machine, et qu'on s'obstine à nommer outils. Les données d'un problème sont-elles donc partie intégrante des instruments qui servent à le résoudre — ces instruments mécaniques, linguistiques et intellectuels que j'ai déjà mentionnés? Ce serait du nouveau...

Quel est le profil type du nouveau traducteur?

Parmi les traducteurs qui ont eu à manipuler des données machine, il s'en trouve qui apprécient ce travail à sa juste valeur.

La traduction à partir de sorties machine est une tâche comme une autre, qui peut convenir parfaitement à de nombreuses personnes... seulement, ces personnes sont-elles celles qui exercent ac-

tuellement le métier de traducteur? C'est là la question! Il a fallu quelques années pour définir le profil type de l'informaticien, avec son juste do-

sage de minutie, de logique et d'esprit pratique; ne pourrait-on pas aussi définir les qualités du dernier-né des traducteurs, et veiller à développer

ces qualités à l'université et dans l'entreprise? Ce n'est certes pas impossible, et c'est un peu ainsi que le progrès accouche de nouveaux métiers.

Une plume
à votre
service...

Michel Baillaigé
traducteur et rédacteur

C.P. 294
Granby P.Q.
J2G 8E5

1(514) 372-5732

T

— TRANSLATEC CONSEIL LTÉE

Traductions financières,
commerciales et administratives


Jack Philizot (514) 288-0808

— TECHNITRANS INC.

Traductions techniques
et juridiques

Jean-Pierre Quijano (514) 845-0219

515, rue Sainte-Catherine ouest — Bureau 515 — Montréal (Québec)
H3B 1B4




BUREAU DE TRADUCTION
F. GABER LTÉE

ARABE — FRANÇAIS — ANGLAIS

Tous domaines

B.P. 5134 Succursale Saint-Laurent
Montréal (QC) H4L 4Z7
744-2087



IBM Canada Ltée

ARABE — FRANÇAIS — ANGLAIS

Tous domaines

B.P. 5134 Succursale Saint-Laurent
Montréal (QC) H4L 4Z7
744-2087

Le rôle de l'interprète de conférences

par Ina Marica

Ina Marica est interprète de conférences.

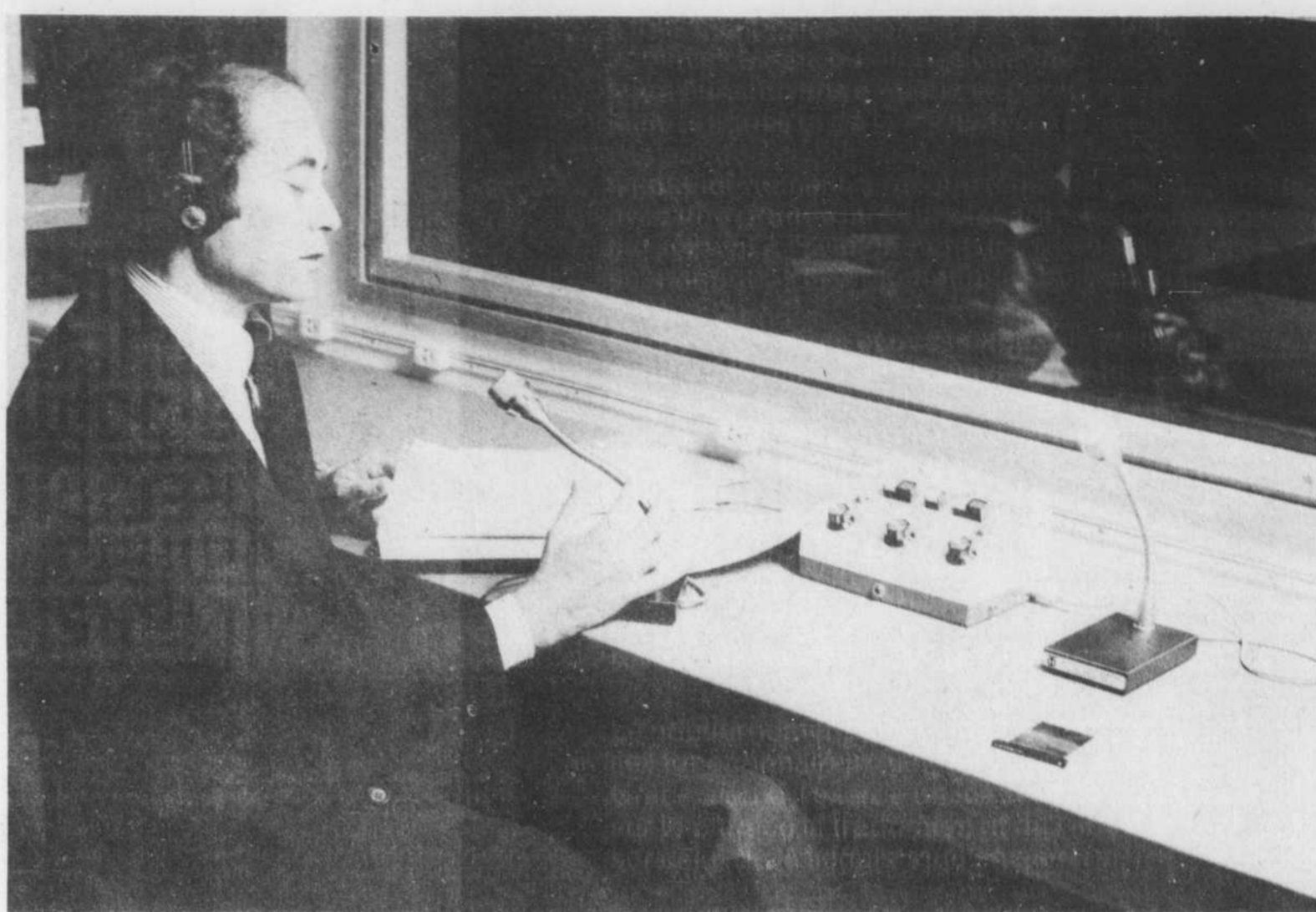
Pour la plupart des Nord-Américains, le vocabulaire d'interprète de conférences est assez hermétique. Le métier est peu connu, ce qui explique probablement que l'on baptise volontiers l'interprète du titre de traducteur. Car un traducteur on sait ce que c'est: il écrit des traductions. Tandis que l'interprète, lui, reproduit de vive voix les discours prononcés en congrès ou conférences, le plus souvent selon la méthode dite «simultanée» qui permet, à l'aide de microphones et écouteurs, de suivre la parole de l'orateur à la seconde près (contrairement à la méthode dite «consécutive» utilisée, surtout en table ronde, selon laquelle on attend la fin d'un exposé). D'où le qualificatif familier de traducteur instantané — quand il n'est pas consacré interprète!

L'interprète de conférences joue un rôle assez particulier dans le domaine de la communication. À l'ère du transport aérien rapide, savants, spécialistes, professeurs et hommes politiques du monde entier possèdent aujourd'hui le moyen de se réunir entre eux pour échanger des idées, des connaissances et surtout discuter entre eux, sur place, d'un thème convenu d'avance, ce que le texte imprimé ne permet pas. La communication verbale étant impossible entre, par exemple, un Belge et un Mexicain dont l'un ne possède que le flamand et le français et l'autre l'espagnol et un peu d'anglais, c'est là que l'interprète intervient. Son rôle est toutefois moins simpliste qu'il ne semblerait de prime abord. Il s'agit pour lui, en tant qu'agent de communication, de permettre aux interlocuteurs de comprendre la pensée de chacun plus encore que les mots qui servent de véhicule à cette pensée. Il doit donc avant tout bien saisir les idées pour bien les transposer, en pratiquant sa devise: «Interpréter, c'est d'abord bien comprendre».

Même s'il est question de sujets ultra-techniques ou très spécialisés, là où le véhicule

de pensée est un langage extrêmement précis, il ne suffit pas que l'interprète connaisse ce jargon. Pour un rendu fidèle, il lui faut surtout reconnaître le contexte particulier d'utilisation de ce vocabulaire afin d'éviter tout faux sens. À titre d'exemple, le terme *faisceau* évoque des connotations fort différentes en médecine, en botanique, en transport ferroviaire et en sciences optiques, et se traduira dans une autre langue par des vocables distincts. Or, contrairement au traducteur, l'interprète n'a guère le temps de consulter un dictionnaire, et à peine le temps de réfléchir. Bien qu'il n'en capte pas toujours le sens précis, il doit être familiarisé avec les termes de chacune des spécialités pour lesquelles il entreprend l'interprétation — ce qui exige une préparation semblable à celle d'un examen oral — ou alors, il doit pouvoir en reproduire le sens général de façon suffisamment approximative pour permettre à ses auditeurs de suivre le fil de l'idée exprimée, de comprendre.

Car c'est en cela que consiste son rôle. Il doit faire comprendre. La maxime retournée reste vraie: pour faire comprendre, il est essentiel que l'interprète comprenne d'abord lui-même ce qu'il entend. Il peut arriver, par exemple, qu'au cours d'un congrès bilingue anglais-français, un conférencier oriental s'exprime si mal en anglais que l'auditoire anglophone ne retienne que des bribes de ce texte lu avec tant d'application laborieuse, alors que les francophones l'auront peut-être mieux suivi par la voie d'un interprète à l'oreille bien dressée, voire intuitive, accoutumée aux accents étrangers et sachant comprendre à demi-mots. De même faut-il que l'interprète, comme un acteur, se mette dans la peau du personnage dont il traduit les idées afin d'aller jusqu'à devancer sa pensée, ou deviner si telle personne peu lettrée ou au verbe inarticulé se trompe de vocabulaire lorsqu'elle parle de



L'interprétation de conférence est probablement la profession langagière la mieux connue, parce que le plus en vue du public. Un bon interprète fait preuve d'une grande présence d'esprit et d'un exceptionnel pouvoir de concentration.

toire. Lorsqu'il peut allier de bonnes conditions de travail à ses propres qualités professionnelles, l'interprète de conférences remplit honnêtement son rôle et parvient parfois à égaler les virtuoses de toute interprétation, qu'elle soit musicale, théâtrale ou artistique. Interpréter les idées des hommes c'est une tâche bien ardue, jonchée d'embûches, une gymnastique mentale maintes fois épuisante, un métier où les paroles s'envolent, semant souvent la frustration quand le mot juste s'est dérobé à jamais, sa place irrémédiablement usurpée par le faux sens au pire et, au mieux, par le pis-aller.

Mais c'est aussi un travail qui apporte sa propre récompense, comme tout travail bien fait, lorsque l'exécutant réalise ce but si bien défini dans la complexité de sa simplicité par un grand homme d'État européen: «aider les hommes à se comprendre et traduire toutes les nuances de leurs pensées et de leurs émotions».

météorologie alors qu'elle veut sans doute dire *météorologie*. Non seulement doit-il tenir compte du génie des langues, mais aussi de la culture qui crée les dialectes et régionalismes. Il différenciera l'adverbe *presently* anglais du *presently* de l'Américain moyen. Il reconnaîtra que les Belges et les Canadiens posent un geste, un acte, qu'accomplissent les Français, ou encore qu'en Belgique on sait ce qu'en France on peut. Bref, l'interprète s'efforce d'empêcher la propagation entre peuples

de ce mal que craignait Winston Churchill lorsqu'il prétendait que les Américains et les Anglais ne s'entendraient jamais «parce qu'ils parlent la même langue».

Un interprète d'anglais doit avoir sur le bout de la langue la traduction des nouveaux mots dans le vent qu'engendre fréquemment le parler américain si riche en néologismes: *serendipity*, *charisma*, *brinkmanship*, *maverick*, *way-out*, déjà délaissés d'ailleurs en faveur d'une nouvelle génération de *catch-22*, *go-no-go*, *bio-*

nic, *disco*, *up-front*, *blows the mind*. Il doit deviner tout de suite que tel orateur d'expression française qui parle de briser les prix se trouve influencé par sa culture linguistique anglaise, puisqu'il pense *break down* (ventiler). Il lui faut aussi se méfier des euphémismes qui se glissent de plus en plus dans le langage américain, tant et si bien qu'il n'y a plus de canicule en Floride même par 90° F à l'ombre, car il n'y fait jamais chaud qu'à un degré pudibond qui se dit *warm*. À ce propos,

la traduction de *hot* sous toutes ses formes, presque toujours ambiguës, pose un piège des plus traitres. Voyez vous-même: *hothouse*, *hotbed*, *hot air*, *hot blood*, *hot news*, *hot scent*, *hot goods*, *hot favourite*, *hot jazz*, *hot line*, *hot pepper*, *hot potato*, *hot cookie*... Tout n'est pas aussi facile d'attaque qu'un vulgaire chien chaud. En français, c'est plutôt le terme *chaleur* qui présente certains dangers: une francophone imbuë de culture hispanisante, du fait d'avoir vécu de nombreuses années

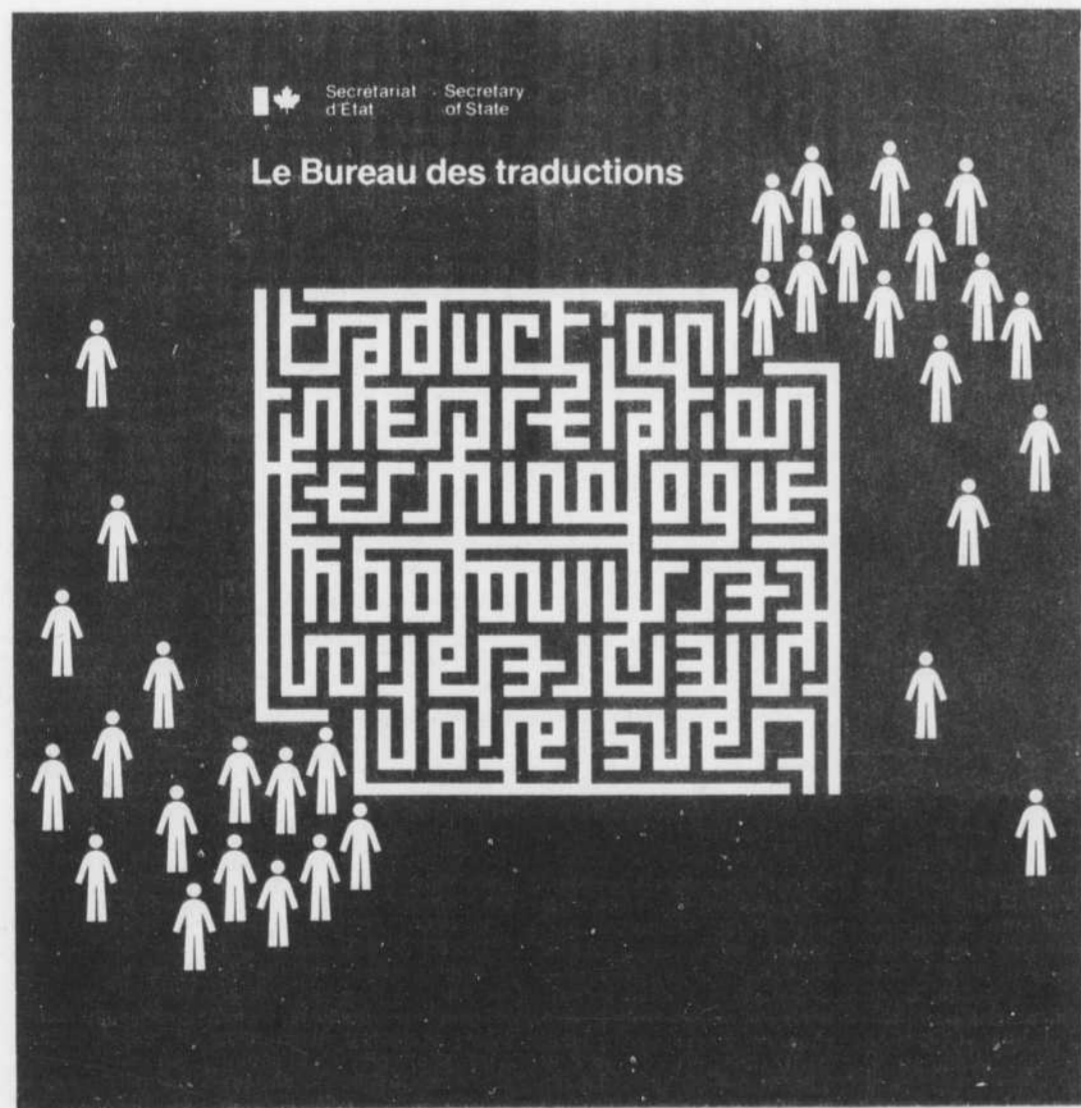
en Amérique latine, demandait un jour d'être à son amie, avec le plus grand sérieux, si elle n'était pas «en chaleur» — expression parfaitement andine en espagnol.

Pour l'interprète, bien comprendre pour faire comprendre n'est pas une simple lapalissade. Afin d'être bien compris, il va sans dire qu'il doit en outre soigner sa diction, son articulation, éviter de s'enrouer, parler clairement dans son microphone et avec assez de conviction pour retenir l'attention de son audi-

**Traducteurs, interprètes, terminologues...
plus qu'un trait d'union, un lien!**

Le gouvernement du Canada

rend hommage...



à tous ces professionnels de la communication qui, dans les administrations publiques comme dans le secteur privé, aident leurs concitoyens à mieux se comprendre, dans le respect de leurs langues et de leurs cultures respectives.

Quotidiennement, presque toujours dans l'anonymat mais avec une grande largeur d'esprit, ces professionnels participent à l'avancement des relations sociales, culturelles, économiques et diplomatiques du Canada.

Au-delà des mots et des images, ils soutiennent la communication dans un pays qui a une double dimension linguistique et une pluralité culturelle. Leur travail, qui commande une grande dose de compétence, de patience, de rigueur et de souplesse, trouve son écho chez chaque citoyen canadien.

Le traducteur et l'interprète, de même que le terminologue et le linguiste, ne servent pas que de trait d'union; ils insèrent dans la société canadienne un ferment de compréhension qui resserre les liens entre les personnes et entre les groupes.

Le gouvernement du Canada s'enorgueillit de compter parmi ses fonctionnaires quelque 1 300 de ces spécialistes. Grâce à eux, il exerce un leadership indéniable non seulement sur le plan de la traduction et de l'interprétation mais aussi sur celui de la linguistique en général.

Le ministre des Communications,

Francis Fox

Canada

Fin de l'ère du soupçon? Suite de la page 1

de service ou une lettre qu'un francophone a rédigée en anglais, il y a malédiction. Pourquoi le traducteur prendrait-il la place de quelqu'un qui pourrait rédiger directement en français? Pourquoi, par son action, accepterait-il de dispenser les francophones d'écrire en français, ceux-ci comptant sur le fait qu'il y aura toujours un traducteur pour faire le travail à leur place? Autrement dit, il y a des circonstances qui appellent le recours à la traduction, et d'autres qui le prohibent. Il faut savoir faire la différence entre les deux.

Le traducteur consciencieux et compétent — car il y en a — est prêt à faire deux choses pour l'entreprise: primo, rendre en français les textes étrangers qui, en raison de leur haute teneur technique et de leur caractère volumineux, demandent une intervention particulière; secundo, permettre, par la voie de l'exemple, la transition de la rédaction anglaise à la rédaction française dans le cas des francophones qui veulent se mettre à écrire dans leur langue. Mais une fois cette transition effectuée, le traducteur voudra revenir à son rôle premier, qui est le seul véritable.

Ces constatations amènent plusieurs observations. Première observation: le traducteur ne doit pas être le seul à participer à l'effort de francisation; les rédacteurs, les terminologues et tous ceux qui oeuvrent dans le domaine de la communication doivent faire leur part. Deuxième observation: la traduction n'est pas un mal en soi; elle est même indispensable lorsqu'on sait quand s'en servir; par contre, elle peut devenir dangereuse si on y recourt systématiquement. Troisième observation: le traducteur, en raison de sa très grande connaissance de la langue d'arrivée — c'est du moins l'obligation professionnelle à laquelle il est astreint — peut temporairement jouer le rôle de pédagogue du français technique et commercial, l'école n'ayant pu ou n'ayant voulu jusqu'à maintenant assumer cette responsabilité.

La Société des traducteurs du Québec (STQ) vit, dans ses réflexions et ses actions quotidiennes, l'évolution générale des idées. C'est pourquoi elle compte aujourd'hui une section professionnelle de terminologues — la première au

monde —, dont le travail consiste à trouver les termes techniques et scientifiques nécessaires à la communication. Est-il besoin de dire que cet important travail ne s'inscrit pas exclusivement dans le contexte de la traduction? C'est pourquoi également certains membres de la STQ caressent le projet de former, au sein de cette association, une section professionnelle de rédacteurs techniques et scientifiques. De quoi dépendra la réalisation de ce projet? De l'évolution de la société québécoise elle-même.

En effet, le comportement actuel de la profession langagière est à l'image du Québec. Si, encore aujourd'hui, on recourt assez massivement à la traduction anglais-français, c'est parce qu'il y a un important rattrapage à faire afin de franciser les documents de travail de l'entreprise. Lorsque cette opération, déjà passablement avancée, sera terminée, on verra de plus en plus de francophones rédiger directement en français. Pourquoi? Parce qu'ils auront commencé à fréquenter la terminologie française et à voir comment se disent les choses en français.

Il est donc à prévoir que, dans un proche avenir, les traducteurs de l'anglais au français verront leur rôle se spécialiser: on leur demandera surtout de fournir, aux francophones du Québec, une version française de ce qui aura été conçu dans une autre langue à l'extérieur du Québec.

Ces vues sur l'avenir ont d'ailleurs fait dire à beaucoup que la traduction du français vers l'anglais allait connaître au Québec un essor important: en rédigeant davantage en français, les Québécois créeraient en effet un besoin de traduction vers l'anglais. En veut-on un exemple? Une entreprise qui possède des usines, l'une au Québec et l'autre en Alberta, voudra sûrement faire traduire en anglais un rapport d'accident rédigé en français au Québec, et dont les conclusions intéressent vivement l'usine d'Alberta. Il est encore trop tôt pour prédire l'ampleur de ce nouveau phénomène. Tout ce que l'on peut dire, pour le moment, c'est qu'il a fait son apparition.



Depuis une dizaine d'années se constitue, un peu partout dans les entreprises et les organismes, des fichiers semblables à celui-ci, dans lesquels sont méthodiquement consignés des renseignements terminologiques et documentaires. Il n'est pas rare que ces recherches mènent à la constitution de véritables banques de données contenant des milliers, voire des dizaines de milliers de fiches.

La STQ ses objectifs

Peu d'endroits au monde comptent autant de professionnels de la langue que le Québec. Traducteurs, terminologues, interprètes, rédacteurs y font partie intégrante du fonctionnement de la vie sociale, culturelle, économique... Comme c'est le cas pour tous ceux qui partagent un intérêt commun, les langagiers québécois appartiennent en grand nombre à une association vouée à l'avancement de leur profession. Cette associa-

tion est la Société des traducteurs du Québec, connue également par son sigle: STQ.

Comme toute association professionnelle, la Société des traducteurs a certes pour but la défense des intérêts de ceux qui la composent. Mais, la STQ est consciente de l'importance de l'acte d'écrire

dans la vie personnelle et professionnelle de chaque Québécois. Elle cherche donc, dans la mesure de ses moyens, à améliorer constamment la qualité de l'écriture sous tous ses aspects afin que soit protégé le public utilisateur, destinataire ultime du texte. La qualité de l'acte professionnel étant liée à la compétence du praticien. La STQ s'emploie à donner à ses membres toute l'information dont ils peuvent avoir besoin pour se perfectionner et assurer l'avancement de la profession.

Il semble donc que les transformations récentes et prochaines de la profession langagière — apparition de la terminologie, organisation de la profession de rédacteur, spécialisation de la traduction anglais-français — répondent à l'affirmation langagière de la société québécoise. Les Québécois, un peuple de traducteurs? Ce qui était autrefois une affirmation est devenu une question. C'est ainsi que, parfois, on mesure le progrès.

Pour des tirés à part du présent cahier prière de s'adresser à la STQ

Société des traducteurs du Québec
861-1783

«Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement»

Traductions B. & B.
(1978) Ltée

866-0481

Jacques Saada
P.-D.G.

620, rue Cathcart, bureau 615,
Montréal, (Québec) H3B 1M1

Le verbe s'est fait cher et la traduction est devenue montagne

Sogétra est le spécialiste des grands travaux de traduction. Une traduction bien comprise. Donc une traduction de haute qualité où le traducteur se met à la place de l'auteur et de son public au lieu de simplement s'intercaler entre eux.

On sait que les grands travaux de traduction présentent des difficultés particulières: multitude d'auteurs, publics nombreux, spécialités diverses, technicité élevée. Avec en plus, un impératif d'uniformité et la nécessité de préserver dans sa forme et son contenu l'image que l'organisation s'est donnée.

Heureusement, il y a Sogétra. Pour mener à bien ces grands travaux, elle applique une méthode originale, réunit les compétences voulues et les assiste d'outils modernes. Sogétra fonctionne en liaison étroite avec son client et devient pour lui un véritable collaborateur externe.

Pour vos grands travaux de traduction, consultez d'abord Sogétra. Elle en a l'habitude.



Société générale de traduction, ltée
4101, rue Sherbrooke ouest
Westmount, Québec
H3Z 1A8
(514) 935-3595

Jean-Claude Terrier, président de Sogétra, est membre agréé de la Société des traducteurs du Québec.

TO TRANSLATE OR NOT TO TRANSLATE here is the question...

TRADUIRE OU BIEN TRADUIRE question absurde?

TO TRANSLATE = TRADUIRE
 VRAI
 FAUX

TRADUIRE = TO TRANSLATE
 VRAI
 FAUX

trans • late [trant]s-lat, tranz-; vb trans • lat • ed; trans • lat • ing [L translatus (pp. of transferre, to transfer, translate), fr trans • latus, pp. of ferre to carry — more at TOLERATE BEAR] vt 1 a: to bear; remove, or change from one place, state, form, or appearance to another — TRANSFER TRANSFORM (a country boy translated to the city) (~ideas into action) b: to convey to heaven or to a non-temporal condition without death c: to transfer (a bishop) from one see to another 2 a: to turn into one's own or another language b: to transfer or turn from one set of symbols into another — TRANSCRIBE c (1): to express in different words — PARAPHRASE (2): to express in more comprehensible terms — EXPLAIN 3; ENRAPPORTURE 4: to subject to mathematical translation 5: to subject (as genetic information) to translation in protein synthesis ~ vi 1: to practice translation or make a translation, also: to admit of or be adaptable to translation (a word that doesn't ~ easily) 2: to undergo a translation —

TRADUIRE [traduir] v. tr. (1480, lat. traducere, proprement faire passer) — 1. Dr. Citer, déferer. V. Passer (faire). Traduire qqn en justice. «Il fut traduit en police correctionnelle» (FRANCK). Le président des États-Unis peut être traduit devant le Sénat. — 2. (1520) Faire que ce qui était énoncé dans une langue le soit dans une autre, en tenant à l'équivalence sémantique et expressive des deux énoncés. V. Rendre. Traduire un texte en français. «Un terme traduit de l'anglais» (PROUST). — «Il a réussi à bien traduire son auteur» (SIE-BÉLIVE). Machine* à traduire. — 3. (Fin XVIIe, répandu XIXe) Exprimer, de façon plus ou moins directe, en utilisant les moyens du langage ou d'un art, «Traduisant par les mille combinaisons du son les tumultes de l'âme» (BAUDELAIRE). — «Les mots qui doivent traduire votre pensée» (DUHAM). Pronom. (Sens passif) «La joie des spécialistes se traduit en exclamations» (GAUTHIER). 3° Manifester aux yeux d'un observateur (un enchaînement, un rapport) «Les mythes traduisent les règles de conduite d'un groupe social» (D. de ROUBEMONT). — Pronom. (Sens passif) «Cette haine... se traduit par un vague... désir de nuire» (HUGO)

(Webster's New Collegiate Dictionary)

(Le Petit Robert)



JEAN-PIERRE BÉLANGER INC.
3488, chemin de la Côte-des-Neiges
Bureau 113
Montréal, Québec H3H 2M6
(514) 932-1109